

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

Communauté  
d'Agglomération

2013

du Pays de Meaux

Barcy - Chambry - Chauconin-Neufmontiers - Crégy-lès-Meaux  
Fublaines - Germigny-l'Évêque - Isles-lès-Villenoy - Mareuil-lès-Meaux  
Meaux - Montceaux-lès-Meaux - Nanteuil-lès-Meaux - Penchard  
Poincy - Trilbardou - Trilport - Varreddes - Vignely - Villenoy



## Sportissimeaux 7 et 8 septembre

Cette manifestation, très prisée par les Meldois et les habitants du Pays de Meaux, a été une nouvelle fois l'occasion de prouver le dynamisme du milieu sportif meldois, mais aussi communautaire, grâce à la présence d'associations sportives toujours plus nombreuses et à des démonstrations continues.

Près de 90 associations étaient présentes, dont une vingtaine issue des communes de la CAPM ce qui constitue un record. La soirée des trophées SportissiMeaux, organisée le samedi soir à la salle des fêtes, en présence de 500 convives, a récompensé près de 60 sportifs locaux représentant 24 disciplines différentes.



## Musée de la Grande Guerre

La Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux est particulièrement fière du succès rencontré par son projet culturel et touristique phare du territoire puisqu'à ce jour, ce sont près de 200 000 visiteurs qui se sont rendus au Musée de la Grande Guerre pour y découvrir l'une des collections les plus importantes d'Europe consacrée à 14/18.

Le Musée poursuit son développement avec un objectif : être accessible au plus grand nombre en proposant à travers la diversité de sa programmation culturelle de nouvelles approches et clés d'entrée sur l'histoire de la Grande Guerre.





## **Bibliobus ou la lecture pour tous**

Depuis 2006, la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux propose à ses 18 communes membres de bénéficier d'un service de bibliobus intercommunal, véritable réseau de lecture publique itinérant sur le territoire.

Cette initiative, qui vient compléter les offres déjà existantes sous forme associative ou municipale dans les communes de l'agglomération, témoigne de la vitalité de la politique culturelle sur notre territoire et de la force de l'engagement de la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux dans ce domaine.



## **Défi inter-entreprises**

23 mai

Ce 15<sup>e</sup> rendez-vous a permis à chaque entreprise de la CAPM de se faire connaître dans un cadre inhabituel au travers d'épreuves sportives (Courses à pieds, VTT et Canoé) sous la forme d'un relais.

C'est un véritable esprit d'équipe qui a animé chaque participant ! un formidable prétexte pour faire parler les entreprises de l'agglomération.



## **L'école intercommunale des sports**

L'École Intercommunale des Sports (EIS) du Pays de Meaux ouvrait ses portes pour proposer aux enfants de 4 à 10 ans habitant le territoire de découvrir tout un panel d'activités physiques et sportives et susciter chez certains l'envie de poursuivre leur pratique au sein d'associations sportives locales.

Depuis, c'est un véritable succès puisque pour l'année 2013 plus de 700 enfants se sont répartis sur les 3 pôles de Meaux, Crégy-lès-Meaux et Nanteuil-lès-Meaux.

“

**Depuis 10 ans, nous écrivons  
l'histoire de la CAPM au quotidien.  
Partis d'une copie blanche, nous avons  
construit ensemble, ces dernières  
années une communauté au service de  
nos communes et de nos habitants.**

”

# E d i t o

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

En 2003, nous avons décidé de regrouper 18 villes et villages, urbains et ruraux, petits et grands, afin de mettre en place des projets communs pour notre territoire. La Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux était née.

Depuis 10 ans, nous écrivons l'histoire de la CAPM au quotidien. Partis d'une copie blanche, nous avons construit ensemble, ces dernières années, une communauté au service de nos communes et de nos habitants.

Le rapport d'activités pour l'année 2013, que je suis très heureux de vous présenter, vous donnera une vision aussi exhaustive que possible de tous ces services quotidiens et projets d'envergure que nous mettons en œuvre au service des 18 communes et des 80 000 habitants du territoire.

Pour 2013, je retiendrais, bien sûr, le succès du Musée de la Grande Guerre. Le nouveau haut-lieu de culture et de tourisme de notre territoire a accueilli cette année son 200 000<sup>e</sup> visiteurs !

Depuis sa création, les compétences de notre intercommunalité deviennent chaque année plus importantes. En 2013, nous avons ainsi mis en œuvre des actions concrètes en faveur de la sécurité, de la petite enfance ou encore des services rendus aux communes.

Nous le faisons toujours dans le même objectif : proposer aux habitants une meilleure qualité de vie !

Le 1<sup>er</sup> janvier 2013, la CAPM a fêté ses 10 ans. 10 ans d'actions. 10 ans d'ambitions au service d'un territoire et de ses habitants.

Plus que jamais nous allons poursuivre notre projet, celui de faire du Pays de Meaux un territoire résolument et durablement tourné vers l'avenir, un territoire alliant dynamisme économique, qualité de vie et solidarité.

Très bonne lecture à toutes et à tous !



**Jean-François Copé**  
Maire de Meaux  
Président de la CAPM

*Bien fidèlement à vous*  
*Jean-François Copé*



# Sommar

## **PRÉSENTATION INSTITUTIONNELLE, MOYENS FINANCIERS ET HUMAINS**

- Le Pays de Meaux : 1 territoire, 1 organisation ..... **10**
- Un budget ambitieux et des agents impliqués  
au service du Pays de Meaux ..... **14**

## **1 AN D' ACTIONS ET DE RÉSULTATS AU SERVICE DU PAYS DE MEAUX**

- Développement économique et Reconversion des friches  
industrielles, commerciales, tertiaires et artisanales ..... **18**
- Développement durable ..... **24**
- Équipements culturels, Culture et Enseignement  
culturel et artistique, Tourisme ..... **28**
- Habitat, Logement et Aménagement urbanistique ..... **32**
- Transports, Voierie et Parcs de stationnement ..... **34**

# maire

• Gestion des déchets.....	<b>37</b>
• Sports et Équipements sportifs.....	<b>40</b>
• Gens du Voyage.....	<b>43</b>
• Économie numérique, Réflexion sur les nouvelles compétences.....	<b>44</b>
• Petite Enfance.....	<b>46</b>
• Sécurité et prévention de la Délinquance.....	<b>47</b>

## **ANNEXES**

• Développement local .....	<b>50</b>
• Délibérations.....	<b>52</b>
• La charte de la CAPM.....	<b>57</b>
• Les compétences.....	<b>58</b>
• Les 18 communes de la CAPM .....	<b>59</b>

“

**Le pays de Meaux, c'est :**

- **18 communes**
- **14 000 hectares**
- **83 000 habitants**
- **34 000 foyers**
- **4 300 entreprises**
- **27 000 emplois**

”



# PRÉSENTATION INSTITUTIONNELLE, MOYENS FINANCIERS ET HUMAINS



Créée le 1<sup>er</sup> janvier 2003, la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux regroupe 18 communes : Barcy, Chambry, Chauconin-Neufmontiers, Crégy-lès-Meaux, Fublaines, Germigny-l'Évêque, Isles-lès-Villenoy, Mareuil-lès-Meaux, Meaux, Montceaux-lès-Meaux, Nanteuil-lès-Meaux, Penchard, Poincy, Trilbardou, Trilport, Varreddes, Vignely et Villenoy.

## ➔ 3 instances décisionnelles



### CHIFFRES-CLÉS :

Le pays de Meaux, c'est :

- **18** communes
- **14 000** hectares
- **83 000** habitants
- **34 000** foyers
- **5 300** entreprises au 31 décembre 2011
- **27 500** emplois

- **14 commissions thématiques** se réunissent une fois par mois dans l'une des 18 mairies, sous la présidence d'un élu et en présence du vice-président de la CAPM en charge du domaine concerné. Composées de 10 à 35 délégués, les commissions sont le lieu où naissent et se développent les nouvelles actions de la CAPM. Avec l'aide des services administratifs, les délégués proposent, échangent, développent et évaluent les politiques qui sont et qui seront mises en œuvre.

### Les 14 commissions thématiques

- Développement économique et Reconversion des friches industrielles, Commerciales, Tertiaires et Artisanales ;
- Développement durable, Aménagements des berges et Circulations douces ;
- Gestion des déchets ;
- Transports, Voierie et Parcs de stationnement ;
- Gens du Voyage ;
- Équipements culturels, Culture et Enseignement Culturel et Artistique, Tourisme ;
- Sports et Équipements sportifs ;
- Habitat, Logement et aménagement Urbanistique ;
- Relations extérieures, Manifestation et promotion du Pays de Meaux ;
- Économie numérique, Réflexion sur les nouvelles Compétences ;
- Finances ;
- Administration générale et personnel ;
- 2 nouvelles commissions créées en 2010 : Prévention de la Délinquance/Sécurité et Petite Enfance.

- **Le bureau communautaire** se réunit très régulièrement. Composé du Président de la CAPM et des 11 Vice-présidents, il valide les projets présentés par les 14 commissions. Cela permet de définir les grands axes de la politique communautaire et de juger de leur faisabilité, notamment en matière financière. C'est, en quelque sorte, l'instance d'examen et d'arbitrage des décisions à soumettre au conseil communautaire.



## LE PRÉSIDENT

### Jean-François COPÉ

Président de la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux  
Maire de Meaux  
Député de Seine-et-Marne

## LES 11 VICE-PRÉSIDENTS :



### Jean-François PARIGI

1<sup>er</sup> Vice-président, délégué  
aux Finances et au Personnel  
Adjoint au Maire de Meaux  
Conseiller Général de  
Seine-et-Marne



### Monique LAMBINET

7<sup>ème</sup> Vice-présidente,  
déléguée à la Culture, à  
l'Enseignement Culturel  
et au Patrimoine  
Maire de Montceaux-lès-Meaux



### Anne DUMAINE

2<sup>ème</sup> Vice-présidente, déléguée  
à l'Habitat, au Logement, à  
l'Aménagement urbanistique  
et à la Petite enfance  
Maire de Penchard



### Jean-Michel MORER

8<sup>ème</sup> Vice-président,  
délégué aux Transports,  
à la Voierie et aux Parcs  
de stationnement  
Maire de Trilport



### Louis BOUSQUET

3<sup>ème</sup> Vice-président,  
délégué au Développement  
économique et à l'Emploi  
Maire de Mareuil-lès-Meaux



### Christian ALLARD

9<sup>ème</sup> Vice-président,  
délégué aux Sports  
et aux Installations Sportives  
Adjoint au Maire de Meaux



### Michelle SARFATI

4<sup>ème</sup> Vice-présidente,  
déléguée à la Gestion  
des déchets  
Maire de Varreddes



### Claudine MEZE

11<sup>ème</sup> Vice-présidente,  
déléguée aux Gens  
du voyage  
Maire de Fulbaines



### Claude BRUET

5<sup>ème</sup> Vice-président, délégué  
aux Relations extérieures, aux  
Manifestations et à la Promotion  
du Pays de Meaux  
Maire de Chambry



### Olivier MORIN

10<sup>ème</sup> Vice-président, délégué  
à l'Économie numérique,  
au Tourisme et à la Réflexion sur  
les nouvelles compétences.  
Adjoint au Maire de Meaux.  
Conseiller Général de Seine-et-Marne



### Régis SARAZIN

6<sup>ème</sup> Vice-président, délégué  
au Développement durable,  
à l'Aménagement des berges, aux  
Circulations douces, à la Sécurité  
et à la Prévention  
Maire de Nanteuil-lès-Meaux

## ➔ Le Conseil Communautaire

- **Le conseil communautaire** est composé de 69 membres. Les délégués ne sont pas élus directement par les habitants mais sont des conseillers municipaux qui représentent leur commune. Les 69 délégués communautaires se réunissent régulièrement en assemblée plénière pour adopter officiellement les décisions de la CAPM. Ces réunions du conseil communautaire sont ouvertes au public.



### Nombre de délégués titulaires par commune

#### Strate démographique de la commune Nombre de sièges

- ▶ 0 à 1 599 habitants : 2 sièges
- ▶ de 1 600 à 3 599 habitants : 3 sièges
- ▶ de 3 600 à 4 999 habitants : 4 sièges
- ▶ de 5 000 à 49 999 habitants : 5 sièges
- ▶ de plus de 50 000 habitants : 23 sièges



## COMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

### BARCY

#### **Membres Titulaires**

Emmanuel BESANCON

Michel VASSE

#### **Membres Suppléants**

Pierre-Edouard DHUICQUE

Roland PAILLARD

### CHAMBRY

#### **Vice-Président**

Claude BRUET

#### **Membre Titulaire**

Dominique DELAHAYE

#### **Membres Suppléants**

Ginette PINSON

Evelyne RANNOU

### CHAUCONIN

### NEUFMONTIERS

#### **Membres Titulaires**

Michel BACHMANN

Jean-Pierre BEAUMONT

#### **Membres Suppléants**

Evelyne HELLUIN

Emmanuel TONDU

### CRÉGY-LÈS-MEAUX

#### **Membres Titulaires**

Francis BAUDIS

Gérard CHOMONT

Jeanine FOUILLET

Brigitte LAVAL

#### **Membres Suppléants**

Gisèle DEVIE

Guy PIPET

Lionel TEXIER

Sébastien VILLANUEVA

### FUBLAINES

#### **Vice-Président**

Claudine MEZE

#### **Membre Titulaire**

Patrick JEUNESSE

#### **Membres Suppléants**

Patrick BRIET

Laurent FORMENTEL

### GERMIGNY-L'ÉVÊQUE

#### **Membres Titulaires**

Michel DERAULE

Patrick ROUILLON

#### **Membres Suppléants**

Andrée CHATEAU

Aline MARIE-MELLARÉ

### ISLES-LÈS-VILLENAY

#### **Membres Titulaires**

Bernard FIGARD

Henri ORLOWSKI

#### **Membres Suppléants**

Olivier BLETON

Jérôme ZEPPEGNO

### MAREUIL-LÈS-MEAUX

#### **Vice-Président**

Louis BOUSQUET

#### **Membres Titulaires**

Guy NICOUD

Patrick SAVOIS

#### **Membres Suppléants**

François CHARRITAT

William LEPRINCE

Pascal MACHU

### MEAUX

#### **Président**

Jean-François COPÉ

#### **Vice-Présidents**

Christian ALLARD

Olivier MORIN

Jean-François PARIGI

#### **Membres Titulaires**

Patrick AUGÉY

Alain BOURGEOIS

Artur-Jorge BRAS

Emilie BUFFE

Sylvie CHAPON

Christine CHARRIER

Marc FÉRAL

Chantale GILEWSKI

Muriel HERICHER

Bernard LOCICIRO

Chantal MENNESSON

Alain MERAT

Michèle NOUBLANCHE

Etienne POURQUOI

Nelle PEVERI

Hamida REZEG

Jérôme TISSERAND

Evelyne VAISSIERE

Thérèse WEBER

#### **Membres Suppléants**

Sylvie ANCEL DUSSOURT

Louis FERNANDEZ

Michèle LABAT

Marie-France MAHOUKOU

Anne ISSAD MONCADE

Fernando RODRIGUES

Marie-Cécile SCHMIDT

José SURVILLE

### MONTCEAUX-LÈS-MEAUX

#### **Vice-Président**

Monique LAMBINET

#### **Membre Titulaire**

Annie NANOCKI

#### **Membres Suppléants**

Caroline PINET

Cathia VAN DER VURST

### NANTEUIL-LÈS-MEAUX

#### **Vice-Président**

Régis SARAZIN

#### **Membres Titulaires**

Catherine AMADO

Hélène CHOPART

Claude MILLION

Bernard ROUX

#### **Membres Suppléants**

Dominique DEMENGE

Eric GALAS

Marie-Laure LESNIAK

Alain RICHARD

Solange STEINSCHNEIDER

### PENCHARD

#### **Vice-Président**

Anne DUMAINE

#### **Membre Titulaire**

Jean-Pierre LAPSOLU

#### **Membres Suppléants**

Michel LASSEAUX

Pascal TUFFIN

### POINCY

#### **Membres Titulaires**

Daniel BERTHELIN

Christiane DUTROU

Stéphane MIGDA

#### **Membres Suppléants**

Claude CAVALLO

Bernard PETETIN

Alain PRIEUX

### TRILBARDOU

#### **Membres Titulaires**

Jacques DREVETON

Viviane GATINEAU-SAILLIANT

#### **Membres Suppléants**

Rodolphe DAUVIN

Camille DESSE

### TRILPORT

#### **Vice-Président**

Jean-Michel MORER

#### **Membres Titulaires**

Danielle BOURGUIGNON

Gérard MORAUX

Michel VALLIER

#### **Membres Suppléants**

Michel BARRUET

Michel EBERHART

Geneviève LEGUAY

Manuel MEZE

### VARREDES

#### **Vice-Président**

Michelle SARFATI

#### **Membres Titulaires**

Jean-Pierre MENIL

Denis PARNIER

#### **Membres Suppléants**

Isabelle CARTIER

José GALLARDO

Francis MESSANT

### VIGNELY

#### **Membres Titulaires**

Jean-Claude MARCHAND

Jean PIAT

#### **Membres Suppléants**

Jean-Louis DA COSTA

Cristina DUARTÉ

### VILLENAY

#### **Membres Titulaires**

Michel DESANGIN

Gilbert LAMOTTE

Roger PAOLETTI

Michel VENRIES

#### **Membres Suppléants**

Christian DEL CERRO

Michelle DESESSARD

Micheline BRETHIOT

Gérard RUNDSTADLER

# UN BUDGET AMBITIEUX ET DES AGENTS IMPLIQUÉS AU SERVICE DU PAYS DE MEAUX

## **Un budget ambitieux et maîtrisé au service du Pays de Meaux**

Le compte administratif traduit les réalisations de l'année écoulée. Celui retraçant les opérations budgétaires de l'année 2013 a été adopté au cours du conseil communautaire du 28 avril 2014.

Pour rappel, les principaux services gérés par la CAPM en 2013 sont :

Les Ordures Ménagères, la Communication, l'Action Économique, le PP2C, la Maison de la Justice et du Droit, le Musée de la Grande Guerre, le Bibliobus, les ZAE, le service Patrimoine Art et Histoire, la Petite Enfance, le Conservatoire et l'Harmonie, la propreté urbaine, le RAM intercommunal, l'école des sports, le cops, l'urbanisme, les transports.

### Les grandes masses du compte administratif 2013

M€ (réel + ordre)	Recettes	Dépenses	Résultat
<b>Fonctionnement 2013</b>	45,1 (2012 / 43,4)	45,1 (2012 / 42,9)	0,0 (2012 / 0,5)
<b>Investissement 2013</b>	11,2 (2012 / 30,6)	8,7 (2012 / 19,1)	2,5 (2012 / 11,5)
<b>Excédent 2012 reporté</b>	11,9 (2011 / 6,4)	0,0 (2011 / 6,5)	11,9 (2011-0,1)
<b>Reports sur 2014</b>	4,0 (2012 / 7,5)	12,0 (2012 / 12,4)	-8,0 (2012 / -4,9)
<b>Excédent Global avec reports (2012 / 7,1)</b>			<b>6,4</b>

**Une gestion rigoureuse de l'argent public qui permet de dégager un excédent de fonctionnement et d'investir dans tous les domaines à la fois, dans toutes les communes.**

## Autofinancement



L'épargne nette de la CAPM correspond à la différence entre ses recettes réelles et ses dépenses réelles de fonctionnement consolidées, de laquelle est soustrait le remboursement du capital de la dette.

**Également appelée capacité d'autofinancement nette, elle s'élève à 5 617 201 euros.** Elle correspond au montant des ressources propres que la CAPM peut affecter au financement des investissements, sans recourir à d'autres sources de financement.

La Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux dispose d'un budget de fonctionnement de 37 753 000 € et d'un budget d'investissement de 39 073 000 €, ce qui lui permet d'intervenir de façon efficace et concrète dans les domaines relevant de ses compétences.

L'agglomération dispose également de moyens humains, avec un personnel de 89 agents qui se consacre aux différentes compétences (développement économique, environnement, insertion professionnelle, culture.).

69 délégués communautaires titulaires et autant de délégués suppléants, une centaine d'agents qui travaillent quotidiennement à remplir les missions de la CAPM : ce sont 250 personnes qui se mobilisent au service des habitants du Pays de Meaux !



“

**En 2013, la CAPM a étoffé un peu plus son intervention dans de nombreux domaines de la vie quotidienne (emploi, cadre de vie, culture, sport, transport, etc.) et continué à préparer l'avenir de nos enfants grâce à des projets d'équipement d'envergure.**

”

# 1 AN D' ACTIONS ET DE RÉSULTATS AU SERVICE DU PAYS DE MEAUX



# DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET RECONVERSION DES FRICHES INDUSTRIELLES, COMMERCIALES, TERTIAIRES ET ARTISANALES

L'emploi et le développement économique de Meaux et de son agglomération sont au cœur des priorités de Jean-François Copé et de son équipe. Le Pays de Meaux offre aux entreprises et porteurs de projets un territoire attractif et dynamique. Avec des projets d'envergure tels que le PAPM, Meaux et son agglomération s'inscrivent peu à peu comme un pôle économique majeur de l'Est Francilien.

## ➔ Un territoire qui connaît des difficultés mais qui résiste à la crise

Entre 2012 et 2013, le nombre d'entreprises a augmenté de +6,025%, passant de 5662 entreprises en 2012 à 6025 en 2013. Il est à noter que la ville de Meaux concentre à elle seule 64% des établissements actifs du territoire.

### Évolution du nombre d'établissements actifs

Si l'on s'intéresse de plus près aux mouvements des entreprises entre 2012 et 2013, il apparaît que 932 entreprises ont été créées dans le Pays de Meaux en 2013 contre 1046 en 2012, soit une diminution de 12,2%.

Dans le même temps, les cessations d'activités se chiffrent à 829 pour 2013 alors qu'elles étaient de 670 en 2012, soit une augmentation de 19,1%.

	CAPM	MEAUX
2010	5200	3432
2011	5305	3426
2012	5662	3620
2013	6025	3852

### Le solde reste néanmoins positif et augmente entre 2011 et 2013.

Bien que le nombre d'établissements continue d'évoluer, on constate en 2013 une contraction de l'activité économique au niveau national qui se ressent également sur le Pays de Meaux avec une légère baisse des implantations, mais surtout avec une augmentation importante des disparitions.

	2011	2012	2013
Implantations	974	1046	932
Disparitions	612	670	829
Solde	+362	+376	+103

Au niveau des secteurs d'activités, les secteurs les plus dynamiques en 2013 au regard du solde entre implantations et disparitions ont été les services (+43 établissements), suivi de la construction (+33), puis les autres activités (+27) et enfin le commerce de détail (+22).

Le Pays de Meaux reste un bassin de vie important au sein de la Seine-et-Marne en termes d'activités économiques avec la présence de 6,83% des entreprises et 6,25% de l'emploi de Seine-et-Marne.



### Les chiffres clés de l'activité économique du Pays de Meaux

- Au 4<sup>e</sup> trimestre 2013 l'indice de dynamisme économique est de 2.38 contre 2.4 en Seine-et-Marne ;
- 2<sup>e</sup> intercommunalité la plus importante en termes de nombre d'entreprises en Seine-et-Marne en 2013 (4340 entreprises en 2013, INSEE) ;
- 2<sup>e</sup> parc d'entreprises industrielles en Seine-et-Marne en 2013 (253 entreprises industrielles en 2013, INSEE) ;
- 12 parcs et zones d'activités économiques ;
- 1000 entreprises en ZAE ;
- 446 emplois salariés (2011).

## Parc d'Activités du Pays de Meaux : une locomotive pour l'emploi

Depuis sa création, la CAPM a l'ambition de renforcer le tissu économique local, d'offrir de nouveaux emplois pour ses habitants, à travers une attractivité nouvelle et durable.

Celle-ci passera notamment par la réhabilitation des zones d'activités et le développement de nouveaux services, le développement de la formation et la création d'un nouveau parc d'activités.

Les objectifs du Parc d'Activités du Pays de Meaux (PAPM) sont clairs et très pragmatiques dans un contexte économique difficile :

- L'implantation de nouvelles entreprises dans un cadre architectural soigné et sécurisé avec une offre de services de qualité.
- La création de 4000 emplois à moyen et long terme afin de favoriser l'attractivité du territoire : la création d'emplois apporte de nouveaux habitants, de nouvelles compétences, de nouveaux chaland pour nos pôles commerciaux... C'est un cercle vertueux au profit de Meaux et de son Agglomération.

### **Les premiers travaux d'installation des entreprises ont débuté**

Après la réalisation des travaux d'aménagement intérieur du Parc d'Activités les années précédentes, les années 2013 et 2014 auront été marquées par le début des travaux des futurs grands opérateurs du PAPM.

#### **Les îlots**

##### **Ilots 1 et 2**

Les travaux du centre commercial des Saisons de Meaux ont débuté au mois de mars 2013 et vont se poursuivre jusqu'en 2015, année prévisionnelle d'ouverture.

Il faut rappeler que le choix des élus de la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux a été de doter notre territoire d'un centre commercial d'envergure régionale pour deux raisons majeures :

- Enrayer l'évasion commerciale vers Claye-Souilly et Val d'Europe.
- Répondre à une forte croissance de la zone de chalandise actuelle et à venir puisque le Pays de Meaux devrait franchir le seuil des 100 000 habitants d'ici 2020. Il s'avérerait donc nécessaire de se doter d'un équipement commercial structurant pouvant répondre aux attentes des habitants et consommateurs.

La commercialisation est en cours.

##### **Ilot 3**

L'îlot 3, attribué à la Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Nord Seine-et-Marne, accueillera l'Institut des Métiers et de l'Artisanat, qui vise à valoriser et soutenir l'apprentissage en intégrant des concepts innovants. L'IMA sera conçu dans une approche architecturale innovante et durable (normes HQE).

Ce nouveau centre de formation et de recherche accueillera, dès la rentrée 2015, 1600 stagiaires et apprentis en formation continue et initiale, dans des domaines tels que les services, l'alimentation, la mécanique et les énergies renouvelables.

Cet équipement structurant répond aux enjeux actuels de soutenir et favoriser l'apprentissage et la formation professionnelle afin de réduire la courbe du chômage et de répondre aux attentes et besoins des entreprises.

### **Ilots 4 et 5**

L'entreprise C&A France a annoncé qu'elle avait retenu le PAMP pour construire sa nouvelle plateforme nationale de logistique. En compétition avec d'autres territoires, notre agglomération prouve avec cette nouvelle implantation toute sa capacité à séduire de grandes enseignes.

Le site assurera, pour l'ensemble de l'hexagone, la gestion des flux de marchandises et leur transport vers tous les magasins de la marque.

L'installation de cette plateforme logistique sur la totalité de l'îlot 4 (18 ha) se déroulera en plusieurs phases. La surface construite initiale représentera 5 cellules mitoyennes soit 32.000 m<sup>2</sup> sur 10 ha.

La première pierre a été posée le 4 juillet 2014 et les travaux ont d'ores et déjà démarré pour une mise en exploitation du site à compter de mars 2015.

L'annonce de l'installation de C&A sur le PAMP a attiré l'attention des acteurs du secteur logistique sur notre territoire générant l'étude de projets similaires sur l'îlot 5 pour lesquels les négociations se poursuivent.

### **Ilots 6 et 7**

Ces deux îlots accueillent des PME/PMI (77.000 m<sup>2</sup> Surface Plancher). Il s'agit d'un parc d'activités à haute valeur de service, permettant aux entreprises de s'implanter et de se développer dans les meilleures conditions.

Le constructeur GEFEC propose de solutions "clés en main" à la vente ou à la location. Il s'agit de deux bâtiments d'environ 2000 m<sup>2</sup> sur des parcelles de 5000 m<sup>2</sup> chacune. Les premières implantations pourraient voir le jour en 2015. La société GEFEC proposera à terme des cellules plus petites d'environ 500 m<sup>2</sup>.

La Direction de l'Action Economique est en contact avec d'autres utilisateurs finaux et avec des opérateurs de services. L'arrivée des Saisons de Meaux, de l'IMA et C&A devrait avoir un effet de levier en termes de prospection et commercialisation malgré un contexte économique morose.

### **Les perspectives en termes d'emploi**

L'objectif de la CAPM est de devenir un pôle économique majeur de l'Est francilien permettant aux habitants du pays de Meaux de vivre et de travailler sur place grâce à de nouvelles activités économiques.

Dans un premier temps, les entreprises réalisant les travaux des futurs équipements se sont engagées auprès de la CAPM à générer de nombreuses heures d'insertion sociales en favorisant l'embauche d'un public actuellement éloigné de l'emploi (55.000 heures pour l'ensemble des travaux sur les îlots 1,2, 3 et 4, plus de 21.000 heures ayant déjà été effectuées).

A moyen-long terme, sur l'ensemble du PAMP, 4000 emplois seront créés. Les îlots commerciaux devraient notamment permettre la création de 1000 emplois directs et indirects. Le déménagement des entrepôts de C&A apportera quant à lui jusqu'à 300 collaborateurs dont 220 permanents pour la première phase du projet.



## ➔ La modernisation des zones d'activité de Meaux et Poincy

### INFO

Depuis fin 2012, la requalification des trois zones d'activités de Meaux et de Poincy a permis d'effectuer les travaux suivants :

#### Zone Industrielle de Meaux :

- Avenue des Sablons Bouillants
- Avenue de l'Épinette
- Rue Gutenberg
- Rue Georges Claude
- Rue Nicéphore Niepce
- Rue Pascal
- Impasse des Artisans

#### Zone Artisanale de Meaux :

- Allée des Platanes - 1<sup>er</sup> tronçon

#### Zone d'activités de Poincy :

- Rue de la Briqueterie - 1<sup>er</sup> tronçon

#### Les principaux postes de travaux ont concerné :

- Réfection de la chaussée,
- Reprises des bordures et trottoirs,
- Remplacement de l'éclairage public avec système de réduction d'énergie,
- Sécurisation des cheminements piétons et intégration de pistes cyclables,
- Réorganisation du stationnement, et notamment création de places PL,
- Ré-aménagement des entrées de zones,
- Paysagement.

Depuis 2012, la CAPM engage un vaste plan de **requalification des 3 zones d'Activité de Meaux et Poincy regroupant plus de 500 entreprises**. Les infrastructures sur ces trois zones étant vieillissantes, l'objectif est de **redynamiser et de conforter l'offre existante** en remettant à niveau les équipements publics.

**Le budget global est estimé à environ 10 M€ HT, répartis sur 4 années** (entre 2012 et 2015). Des demandes de subvention ont été adressées auprès du Conseil Général de Seine-et-Marne et du Conseil Régional d'Ile-de-France.

Les investissements ciblent essentiellement les postes suivants : **la réfection des voiries et de l'éclairage public, la confortation des cheminements doux (trottoirs et piste cyclables), la signalétique, l'intégration paysagère et le redéploiement de la fibre optique.**

Une première réunion d'information s'est tenue le 10 mai 2012 en présence de 70 entreprises des zones concernées qui se sont majoritairement montrées satisfaites du projet.

Des groupes de travail ont été lancés avec les entreprises sur différentes thématiques : Services, Animation et Communication ; Développement Durable ; Zone Franche Urbaine ; Emploi et Formation ; Transports et Déplacements, etc.





## ➔ Le Programme Pour la 2<sup>ème</sup> Chance (PP2C) : un bilan prometteur



Mis en place par la CAPM et ses partenaires depuis septembre 2004, il vise à favoriser l'insertion et le retour à l'emploi des personnes en difficulté. Ce programme novateur **cible prioritairement les Demandeurs d'Emploi de Longue Durée, (DELD) les jeunes de moins de 26 ans sans qualification, les bénéficiaires du RSA** ainsi que **les personnes handicapées ayant une reconnaissance**.

Le PP2C accompagne les chercheurs d'emploi dans **une logique de responsabilisation et de valorisation** de l'individu grâce à un accompagnement personnalisé et des actions spécifiques innovantes.

L'objectif du PLIE, inscrit dans le Protocole d'accord, est d'accueillir **800 personnes** en grande difficulté et de permettre aux participants d'accéder à l'emploi durable (contrat de travail de plus de six mois ou formation qualifiante ou création de son propre emploi).

Depuis le protocole signé en 2007, le PP2C a satisfait sur ces 7 années à un taux d'accompagnement de plus de **107%** par rapport à la période donnée, soit **856** personnes sur un objectif à terme de **800**.

**L'année 2013** a permis à **298** personnes de bénéficier d'un accompagnement :

- 113 DELD
- 80 jeunes de moins de 26 ans
- 105 bénéficiaires du RSA



**4 actions phares sont menées à destination de ces publics :**

- **Le bilan d'orientation** définit ou confirme le projet professionnel, c'est la 1<sup>ère</sup> étape dans la construction du parcours.
- **Les actions de Techniques de Recherches d'Emploi et d'apprentissage des Savoir-être** permettent aux participants de travailler sur l'estime de soi, la gestion du stress, de mettre en valeur leurs compétences, savoir-faire et savoir-être et surtout d'être à nouveau confrontés au monde du travail par le biais d'une immersion en entreprise.
- **Les préparations et simulations à l'entretien d'embauche.**
- **La Mobilité :** Au-delà de l'obtention du permis, l'action permet à chaque participant de retrouver un dynamisme "enfoui" ainsi qu'une mobilisation et une motivation qui se caractérise rapidement par la signature d'un contrat de travail de tout type (CDI, CDD, intérim ou CAE). En 2013 92% de réussite au code et 73% à la conduite

En parallèle, le PP2C dispose de places sur les différents chantiers d'insertion portés par 3 associations du territoire :

- L'Association Horizon (Chantiers "le Grenier", "Maraichage Bio", "Espaces verts", "Collecte et Recyclage du papier")
- Initiatives 77 (Chantier : réhabilitation du patrimoine local et/ou environnemental)
- L'Association Germinale (Chantier couture "Au Bonheur des Dames")

Mais aussi un partenariat avec la Régie du Pays de Meaux et l'association CARED qui accueillent en contrat à durée déterminée d'insertion, en mission ou stage les participants du PP2C.

La clause d'insertion s'inscrit également dans le cadre d'un marché public de travaux, de services ou de fournitures et a pour but de favoriser l'emploi des personnes rencontrant des difficultés socioprofessionnelles. Afin de simplifier les démarches, une facilitatrice de la clause d'insertion a été désignée au sein du PP2C.

Dans le cadre de la **phase travaux du nouveau parc d'activité "les Saisons de Meaux" 50 000 heures d'insertion** sur 24 mois sont prévus. Depuis le démarrage du chantier (avril 2013), 10 personnes ont été recrutées dans le cadre de cette clause. La construction de l'institut des Métiers et de l'Artisanat devrait quant à elle générer près de **20 000 heures d'insertion**.

La Chargée de Relations Entreprises du PP2C a, enfin, pour principales missions de favoriser la rencontre entre les entreprises et les chercheurs d'emploi, et d'assurer le suivi dans l'emploi des participants du PP2C. Près de **400 contrats de travail** ont été signés pour un taux de sortie positive de **6%**.



## ➔ Trame verte et bleue



Dans le cadre de l'élaboration de la trame verte et bleue d'agglomération, **la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux réalise des voies vertes permettant de relier les 18 communes, les principaux espaces verts de l'agglomération**, les équipements d'intérêt communautaire. Ce projet vise également une mise en valeur de la Marne et du canal de l'Ourcq.

En effet, les activités de promenade et de randonnée sont importantes pour la qualité de vie des habitants de la Communauté d'Agglomération, qui aiment découvrir la diversité des paysages qui les entourent et représentent également un des supports principaux du développement de l'activité touristique du territoire.

**Deux axes de travail ont été identifiés** : d'une part les aménagements de chemins et d'autre part la réalisation d'une communication appropriée : signalétique et plaquettes proposant des circuits de promenade aux habitants du Pays de Meaux.

Concernant l'aménagement des chemins, la CAPM intervient de deux manières différentes : soit en tant que maître d'ouvrage de l'aménagement soit en participant financièrement à travers un fonds de concours pour la réalisation de projets d'aménagement portés par les communes.

Concernant le deuxième axe de travail (signalétique, circuits de randonnée...), un groupe de travail a été constitué avec les services de la CAPM (Direction de l'Aménagement et du Développement Durable, Direction Arts et Patrimoine, Direction des Espaces Verts) l'Office du Tourisme, un membre élu de la Commission Développement Durable et le CODERANDO afin de proposer une douzaine de circuits de randonnée pédestre, permettant de découvrir les richesses de notre territoire.

**La Direction des Affaires Culturelles porte le projet de signalétique des chemins et de réalisation d'un topoguide** (guide topographique à l'intention des randonneurs), en partenariat avec la Direction de l'Aménagement Urbanistique et du Développement Durable.

### Ont été réalisés depuis 2010 :

- Coulée verte du Parc d'Activités du Pays de Meaux (1,7km) ;
- Meaux - Crégy (1,5km) : prolongement du chemin blanc jusqu'au Canal de l'Ourcq et la route de Varreddes ;
- Nanteuil - le long de la Marne (760m) : prolongement envisagé jusqu'à Trilport;
- Fublaines - Trilport (1,3km) : la liaison douce le long de la RD17 entre les communes de Fublaines et de Trilport a été déclarée d'intérêt communautaire pour son aménagement et sa gestion. Cette opération recouvre un enjeu particulièrement important en termes de sécurisation des déplacements piétons et cycles à la fois pour les élèves du collège "le Bois de l'Enclume" à Trilport que pour les riverains en déplacement vers la gare de Trilport. Les travaux ont été réalisés en juin-juillet 2014 et les plantations seront installées à l'automne.
- Liaison gare d'Orgemont - Parc d'Activités : est à l'étude l'aménagement d'une liaison piétonne sur la Chaussée de Paris et la rue d'Orgemont. Au regard de l'augmentation du

flux piétons lié à l'ouverture prochaine de l'Institut des Métiers et de l'Artisanat et du Centre commercial Les Saisons de Meaux, la création d'un cheminement sécurisé pour les piétons venant de la gare paraît nécessaire. A la rentrée, ce projet sera soumis au Conseil Communautaire qui se prononcera sur l'intérêt de cette liaison piétonne.

La CAPM a voté un fonds de concours pour Vignely pour la réalisation d'une voie verte du bourg au canal de l'Ourcq et à Mareuil, pour la réalisation d'une voie verte de la Hayette au bourg de Mareuil.

Concernant la signalétique, les emplacements et le concept du panneau ont été validés. Les BAT sont en cours de validation.

Concernant les circuits de randonnée, le CODE-RANDO (Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne) a validé 5 itinéraires :

- Chambry - Barcy (12 km)
- Saint Faron (11 km)
- Le Pâtis (13 km)
- Le grand tour de Meaux (22 km)
- Le canal de l'Ourcq (22 km)



## **Concours Famille à Energie Positive**



Particulièrement engagée sur le sujet de la préservation de l'environnement, la CAPM a été sensible à l'initiative lancée en 2008 par l'ONG Prioriterre et mise en œuvre par l'ADEME qui vise à promouvoir les économies d'énergie à la maison et la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre.

Le concours "Famille à Energie Positive" cherche ainsi à mobiliser de façon très concrète, efficace et conviviale la population sur ces sujets en promouvant les éco-gestes.

C'est donc une démarche ludique que la commission du Développement durable de la CAPM a souhaité mettre en place depuis 2012 sur tout le territoire.

L'objectif de ce concours est triple :

- Aider les personnes à réaliser des économies d'énergie de façon efficace et ludique ;
- Réduire les émissions de gaz à effet de serre du territoire ;
- Encourager à réaliser des travaux d'amélioration énergétique de l'habitat pour aller encore plus loin.

Le principe est le suivant : des équipes de voisins, de collègues, etc. se regroupent pour participer avec l'objectif d'économiser le plus d'énergie possible sur les consommations à la maison. Chaque équipe fait ainsi le pari d'atteindre 8% d'économies d'énergie par rapport à l'hiver précédent.

Conseillés par la CAPM, les participants ont alors tout à loisir d'appliquer au mieux les conseils et astuces pour réduire la consommation de leurs logements.

C'est une véritable démarche citoyenne, qui offre l'avantage aux participants de réaliser de vrais gains écologiques et financiers, mais aussi de participer à une activité collective qui contribue à la vie du territoire.

## ➔ Parc Saint-Faron



La boucle Saint-Faron située au nord de la ville, en bordure du canal de l'Ourcq, comprend 160 ha, dont une petite partie est la propriété de la ville (environ 15 ha au Nord du Chemin de la Justice).

Suite à la réalisation d'un diagnostic paysager, écologique, hydraulique et au regard du fonctionnement urbain, un projet d'ensemble a été conçu, comprenant notamment :

- Une grande promenade autour de l'épine dorsale du chemin blanc, complétée et diversifiée ;
- Des jardins familiaux en terrasses ;
- Un cœur de parc avec une grande roselière et des aires de jeux ;
- La réfection des cheminements permettant de relier les différentes entités (rue du Brassat, canal de l'Ourcq, prairies pâturées...).

Le programme opérationnel pluriannuel (PPI) se finalisera au 4<sup>ème</sup> trimestre 2014.

## ➔ L'élaboration du Plan Climat Énergie



5 ateliers se sont tenus en 2013 associant divers responsables d'organismes publics et privés sur les thèmes suivants :

- Atelier n°1, le 11 juin 2013 :  
Gérer durablement son patrimoine
- Atelier n°2, le 11 juin 2013 :  
Rénover et construire durablement
- Atelier n°3, le 13 juin 2013 :  
S'engager vers l'éco-responsabilité
- Atelier n°4, le 21 juin 2013 :  
Tendre vers une croissance/une économie verte
- Atelier n°5, le 2 juillet 2013 :  
Aménager le territoire/ se déplacer durablement

Ceux-ci ont permis d'alimenter les propositions concernant la finalisation du plan d'actions qui sera proposé aux élus pour une meilleure maîtrise des émissions de gaz à effet de serre (GES) et des coûts énergétiques sur le territoire.

Afin de mobiliser l'ensemble des partenaires et le "Grand public" sur l'enjeu "Énergie", la CAPM a organisé un "Forum Énergie du Pays de Meaux" les 26 et 27 avril 2013, avec diverses conférences, expositions et ateliers.

De même, elle a participé avec succès au concours "Familles à énergie positive", qui sera reconduit cette année.



## ➔ Le Musée de la Grande Guerre du Pays de Meaux : un succès grandissant !

### LES CHIFFRES 2013

(2<sup>e</sup> année complète du Musée)

**96 000** visiteurs annuels (dont 28 000 scolaires soit 880 classes ; soit une augmentation de 7500 scolaires en valeur absolue, soit **+36% par rapport à 2012**)

**60%** d'Ile-de-France, dont 32% de Seine-et-Marne

**6%** des départements limitrophes (02, 10, 45, 51, 60, 89)

**9%** des autres départements

**10%** d'étrangers (Britanniques, suivis des Américains, puis des Belges, des Allemands et des Néerlandais)

**15%** non communiqués

La Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux est toujours aussi fière du succès rencontré par son équipement culturel et touristique phare du territoire puisqu'à ce jour ce sont plus de 300 000 visiteurs qui se sont rendus au Musée de la Grande Guerre pour y découvrir l'une des collections les plus importantes d'Europe consacrée à 14/18.

Le Musée poursuit son développement avec un objectif : être accessible au plus grand nombre en proposant à travers la diversité de sa programmation culturelle de nouvelles approches et clés d'entrée sur l'histoire de la Grande Guerre.



Au cœur de l'été 2013, le Musée de la Grande Guerre a accueilli son 200 000<sup>e</sup> visiteur.

## ➔ Une ambition forte : valoriser le patrimoine

Dans le cadre d'une politique de développement touristique sur le territoire et en vue de sensibiliser les habitants à l'intérêt de leur patrimoine local, la CAPM a décidé de **valoriser les sites historiques et architecturaux de son territoire, par la mise en place d'une signalétique patrimoniale informative.**

**Cette signalétique couvrira le centre historique de Meaux mais également le patrimoine des communes de la CAPM :** les églises paroissiales, le patrimoine industriel à Villenoy, Trilport ou Trilbardou, mais également un lavoir à Chambry, de belles demeures à Montceaux-lès-Meaux ou Chauconin-Neufmontiers, une fontaine à Barcy, les vestiges d'un couvent à Crégy-lès-Meaux, une mairie du XIXe siècle à Nanteuil-lès-Meaux, etc.

Un total de 46 sites sur Meaux et de 31 sites dans les autres communes de la CAPM a été répertorié. Un mobilier en alliage d'aluminium avec un design particulier a été retenu. Il se décline sous la forme de totems et pupitres. **La mise en place progressive de ce mobilier sur les sites retenus débutera à la fin de l'année 2013 pour être achevée en février 2014.**

## Des avancées concrètes pour le pôle culturel



Dans la perspective de développer l'enseignement artistique sur le territoire de la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux et de lui donner une plus grande cohérence d'ensemble, les élus de la structure intercommunale, ont décidé de mettre en œuvre un projet culturel de territoire, centré autour d'un Conservatoire à Rayonnement Intercommunal, destiné à terme à concerner toute la Seine-et-Marne.

Après avoir identifié les besoins du territoire, une étude ou "rapport Maumené", a préconisé la création d'un pôle d'enseignement artistique structurant, avec pour objectif : l'amélioration de la qualité de l'enseignement de la musique et du théâtre, le renforcement de la cohésion de cet enseignement sur le territoire, la démocratisation de l'accès à des pratiques artistiques diverses.

### Le projet architectural

Il repose sur la réalisation d'un équipement phare sur le site de l'ancienne maison d'arrêt (surface de plus de 7500 m<sup>2</sup>) et de l'ancienne gendarmerie de Meaux à l'angle de la rue Fatou et de la rue des Cordeliers à proximité immédiate de la place Henri IV à Meaux. Il comprend la réhabilitation et la reconversion du bâtiment de l'ancienne maison d'arrêt, la construction d'équipements neufs et l'aménagement d'un parvis et d'un parc urbain.

Les principaux éléments constitutifs du pôle culturel sont les suivants : un conservatoire à rayonnement intercommunal (CRI) puis départemental (CRD), une maison des jeunes et de la culture (MJC), le Théâtre Gérard Philipe (TGP), des bureaux associatifs.

Le maître d'oeuvre désigné est l'Atelier Novembre.

### Etat d'avancement des travaux

Une première phase de démolition concerne l'ancienne gendarmerie et la deuxième phase concerne la rue Fatou. Afin de limiter au maximum les contraintes du chantier, certaines options ont été prises : maintien des rues adjacentes à la circulation, base chantier intégrée dans l'enceinte du chantier, atténuation de toutes les nuisances (poussières, nuisances sonores, production de déchets)... Une communication spécifique avec toutes les informations pratiques a été boîtée aux riverains début juillet avant le démarrage des démolitions préalables.

La livraison de l'équipement reste prévue pour le 4<sup>ème</sup> trimestre 2016, le début de construction est inscrit pour début 2015.



## ➔ La mise en réseau de lecture publique au sein de la CAPM



L'étude menée sur la lecture publique dans la Communauté d'agglomération du Pays de Meaux par le cabinet "Cadres en mission" a fait apparaître d'une part une inégalité de moyens entre les différents établissements de lecture publique situés sur le territoire et d'autre part la motivation des personnels qui travaillent dans ces établissements.

**C'est pourquoi, l'étude effectuée préconise la mise en réseau des établissements de lecture publique de la Communauté d'agglomération du Pays de Meaux afin d'offrir à tous les habitants du Pays de Meaux la même qualité d'accès à la connaissance.**

Sous la forme d'une réalisation par étapes, cette mise en réseau comporte le transfert des personnels, la création d'un catalogue collectif, la mise en place d'une politique commune d'acquisition et d'animation et le développement des espaces numériques, dont l'ensemble pourrait être finalisé à l'horizon 2017.

Afin de préparer cette mise en réseau **qui créera du lien entre les publics des 18 communes et pour que les responsables des 11 établissements de lecture publique du Pays de Meaux** apprennent à se connaître et à œuvrer ensemble.

Par ailleurs, le service de lecture publique itinérant, ou bibliobus, sera porteur pour 2014 d'un projet d'action culturelle partagée en 11 ateliers de graphisme pour la jeunesse, dont les productions feront l'objet d'une manifestation commune (exposition, concert...). Le thème déjà retenu est celui des premiers mois de la Grande Guerre.

## ➔ Axes de développement de l'enseignement musical et artistique à travers le pôle



La vocation de ce pôle est d'être un lieu de référence pour l'enseignement de la musique et du théâtre, grâce à un rayonnement important, symbolisant l'intervention directe de la Communauté d'Agglomération du pays de Meaux dans la construction de l'identité de son territoire.

Suite au vote du Conseil Communautaire du 4 octobre 2013, le Président de la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux Jean-François Copé a été autorisé à signer une convention entre la CAPM et le Conseil général de Seine-et-Marne pour le développement de l'enseignement artistique spécialisé, dans le cadre du schéma départemental des enseignements artistiques de Seine-et-Marne. Ce schéma rappelle que la "mission des établissements artistiques est de proposer un enseignement initial qui s'adresse à la fois aux spectateurs avertis, aux artistes amateurs, aux candidats à l'avenir professionnel, sans privilégier aucune de ces trois hypothèses, mais en les rendant possibles sur le territoire seine-et-marnais".

Le pôle culturel du Pays de Meaux apporte une réponse qualitative et quantitative aux besoins identifiés en matière d'enseignement artistique spécialisé sur le territoire. Il a vocation à accueillir principalement un conservatoire de musique agréé.

Un projet d'établissement de CRI/CRD vise à unifier sous un même label les structures d'enseignement musical (Harmonie et Conservatoire) puis dramatique (Théâtre Gérard Philippe) intercommunales.

Le niveau d'excellence recherché, afin de répondre aux critères définis par l'Etat et afin de proposer un véritable projet d'établissement de CRI/CRD, repose sur un travail d'harmonisation de l'enseignement et d'approfondissement du cursus diplômant.

## ➔ Des outils efficaces pour la rénovation des logements

**INFO** 60 logements ont  
déjà été financés sur  
la première année de  
l'OPAH-RU.



La CAPM mène depuis de nombreuses années une politique volontariste en matière d'habitat. En témoigne l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) lancée en 2006 et terminée en 2011, grâce à laquelle 628 logements ont été améliorés en 5 ans sur tout le Pays de Meaux.

Afin de poursuivre cette action sur l'habitat privé dégradé et sur la réhabilitation de l'habitat et la mise en valeur de son patrimoine, la CAPM a proposé la mise en place d'une nouvelle OPAH-RU (Renouvellement Urbain) sur les quartiers de la commune de Meaux inscrits dans le Programme National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés : Cathédrale et Saint Nicolas.

Il s'agit d'inciter, par le biais d'une assistance technique, de conseils gratuits et d'une aide financière, les propriétaires concernés à réaliser les travaux visant la réhabilitation des logements insalubres et dégradés, l'amélioration des performances énergétiques des logements et le traitement de la précarité énergétique.

L'objectif sur les 5 prochaines années est de traiter 300 logements repérés comme fragiles.

En outre et parallèlement à ce dispositif, un Programme d'Intérêt Général (PIG) Précarité Énergétique a également été créé sur l'ensemble des territoires des communes du Pays de Meaux.

Ce Programme vise à informer et subventionner les propriétaires désireux de renforcer les performances énergétiques de leur logement et à lutter contre l'habitat indigne. La convention entre la CAPM, l'Etat et l'ANAH a été signée le 10 mars 2012.

## Vers un nouveau Plan Local de l'Habitat



C'est en 2007 que le Conseil Communautaire a adopté son 1<sup>er</sup> PLH pour une durée de 6 ans, afin de mieux répondre aux besoins de l'ensemble des habitants du territoire, tant en termes qualitatifs que quantitatifs.

Afin de poursuivre les efforts engagés au terme de ces 6 années, les élus de la CAPM ont souhaité lancé la réflexion pour l'élaboration d'un nouveau PLH couvrant la période 2013-2019.

Il permettra d'intégrer les évolutions législatives, économiques et sociales relatives à l'habitat et d'affiner les objectifs et les actions prévues par rapport au 1<sup>er</sup> PLH.

Ce nouveau PLH devra :

- Répondre aux besoins en logement et hébergement
- Favoriser le renouvellement urbain et la mixité sociale
- Améliorer l'accessibilité du cadre bâti aux personnes handicapées
- Assurer une répartition équilibrée de l'offre de logements sur les communes

Il comportera trois volets, à savoir un diagnostic sur le fonctionnement du marché local du logement et les conditions d'habitat du territoire, des orientations énonçant les principes et les objectifs du programme et un programme d'actions détaillé pour l'ensemble du territoire et pour chaque commune de la CAPM (nombre et type de logement à réaliser, moyens à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs, échéancier prévisionnel, etc.).

L'application du PLH sera renforcée avec un dispositif de suivi et la mise en place d'un observatoire de l'habitat.

La CAPM devra ainsi délibérer sur le bilan de la réalisation du PLH et le transmettre aux communes membres et au Préfet chaque année et en faire autant tous les trois ans en le transmettant pour avis aux représentants de l'Etat et au Comité Régional de l'Habitat.

Faciliter le quotidien des habitants du Pays de Meaux, c'est aussi rendre plus aisés leurs déplacements par une offre optimisée en matière de transports. Les élus du Pays de Meaux s'attachent à définir un véritable plan d'action destiné à faciliter les déplacements sur tout le territoire.

## ➔ La modernisation des transports en commun



Dans le cadre de la Convention Partenariale du réseau du Pays de Meaux, le Syndicat des Transports d'Île de France (STIF) a engagé cet été, à la demande de la CAPM, une étude sur la réorganisation et la restructuration des lignes de bus du réseau du Pays de Meaux.

### Les objectifs de cette étude sont :

- Améliorer l'offre de transport existante
- Rendre attractif le réseau de bus
- Desservir de nouveaux secteurs de la CAPM
- Identifier les secteurs moins denses qui pourraient être desservi par d'autres modes que les lignes de bus classiques.

La phase de diagnostic va se poursuivre jusqu'au début du 4<sup>e</sup> trimestre 2014. Plusieurs propositions de scénarios seront ensuite élaborées sur la base des conclusions du diagnostic.

Début 2015, une proposition sera retenue et devra être affinée avant d'être définitivement adoptée. Ainsi, les premières actions pourraient s'engager dès la rentrée de septembre 2015.

En parallèle de cette étude, l'ensemble de nos partenaires (STIF, CAPM et Transdev) travaille à la mise en place d'une desserte du Parc d'Activités du Pays de Meaux afin que le site soit accessible en transport en commun dès l'implantation des premières activités.

## ENCOURAGER ET FACILITER LA PRATIQUE DU VÉLO

L'action de la CAPM en faveur du développement de la pratique du vélo porte à la fois sur :

- Le développement du stationnement des cycles avec plus de 45 sites équipés en 2013 sur la CAPM, soit près de 250 nouvelles places offertes principalement pour du stationnement de courte durée : secteurs commerçants, équipements communaux, services administratifs.
- Le développement des itinéraires de type piste cyclable ou voie mixte pour les cycles et les piétons. En mars 2012, la liaison douce le long de la RD17 entre les communes de Fublaines et de Trilport a été déclarée d'intérêt communautaire pour son aménagement et sa gestion. Cette opération recouvre un enjeu particulièrement important en termes de sécurisation des déplacements piétons et cycles, tant pour les élèves du collège "le Bois de l'Enclume" à Trilport que pour les riverains en déplacement vers la gare de Trilport. Le début des travaux est prévu pour le 4<sup>ème</sup> trimestre 2013



## L'AMÉNAGEMENT DE L'ENTRÉE OUEST D'AGGLOMÉRATION

Après les travaux d'aménagement du Parc d'Activités du Pays de Meaux, la CAPM réaménage les systèmes d'échange RD5/D603 pour fluidifier la circulation de ce secteur, et principalement les accès au futur centre commercial "Les Saisons de Meaux", tant depuis la rocade ouest que depuis les centres villes de Meaux et de Villenoy.

Ce réaménagement, indispensable à la fluidité routière, qui a débuté par la création de deux giratoires sur la RD5 en 2012/2013, se finalisera en 2014, notamment avec la création d'une nouvelle bretelle d'accès depuis la RD5 vers la D603 pour assurer les sorties du centre commercial sans rupture de circulation en direction de Meaux.

En parallèle de ces aménagements sur voirie, la CAPM poursuit le développement et la sécurisation des déplacements pour les cycles et les piétons avec la réalisation d'une passerelle mixte piétons/cycles franchissant la D603 au droit de l'auto-pont actuel, ainsi que l'achèvement de la liaison douce.

Ce nouveau cheminement, en continuité de la coulée verte, permettra bientôt de relier en sécurité les deux parties sud et nord du PAPM, coupées jusqu'à présent par la route Départementale 603 (ex RN3). Ce lien favorisera ainsi les échanges piétons-cycles entre la partie nord (zone commerciale et de restauration) et la partie sud (Institut des Métiers et de l'artisanat, C&A, autre activité logistique et PME-PMI).

Ces aménagements, d'un coût global d'environ 2,5 M€ pour l'agglomération, ont bénéficié de fonds européens compte-tenu de l'enjeu de développement économique. Ils s'insèrent plus globalement dans un projet global de changement d'image et de statut de l'entrée ouest de l'Agglomération, ayant vocation à se prolonger vers la Gare par la requalification de l'avenue Galliéni.



## Faciliter les circulations douces



La réalisation d'une liaison douce le long de la RD17 a été déclarée d'intérêt communautaire lors du conseil communautaire du 23 mars 2012 pour son aménagement et sa gestion.

En effet, ce projet recouvre un enjeu particulièrement important souligné lors de l'élaboration du Plan Local de Déplacements pour le développement des déplacements piétons et cycles sur le territoire.

Il répond aux besoins identifiés à la fois pour les élèves du collège "Le Bois de l'Enclume" à Trilport et pour les habitants de Fublaines en déplacement vers la gare de Trilport.

La CAPM a donc mis en œuvre un projet d'aménagement de type voie verte coté droit de la RD17 en partant de Fublaines tout le long jusqu'à Trilport avec la traversée du ru via une passerelle pour rejoindre le cheminement existant. Sa prolongation au sud du ru vers le collège sera intégrée de manière plus large dans le projet de ZAC de la commune de Trilport.

Le projet prévoit un revêtement en grave émulsionnée qui répond aux caractéristiques techniques adéquates pour ce type d'aménagement et la réalisation d'un système de drainage des eaux pluviales.

Concernant la séparation avec la chaussée, le projet propose une bande enherbée, avec la plantation de haies ponctuelles ou en continue et/ou la mise en place d'un balisage blanc avec bande réfléchissante de type G1 pour certains endroits.



La CAPM a sollicité du Conseil Général l'octroi d'une subvention dans le cadre du C3D pour ce projet. Le coût total estimé des travaux s'élève à 250 000 € TTC. L'aide du Conseil Général se monte à 40% du montant H.T. Les négociations avec les propriétaires des terrains ayant demandé plus de temps, les travaux doivent débuter dans les tous prochains mois, pour une durée estimée à 2 mois.

## ➔ La collecte des déchets



La Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux (La C.A.P.M.) exerce de plein droit en lieu et place de ses membres plusieurs compétences obligatoires, optionnelles et facultatives depuis le 1er janvier 2004.

Parmi elles, la C.A.P.M assure en matière de protection et de mise en valeur de l'environnement, l'élimination et la valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés dans les conditions fixées par l'article L.2224-13 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Ainsi, la Direction de la Collecte des Déchets Ménagers dont les locaux sont implantés au 21-23, rue des Buttes Blanches à Meaux, est chargée d'assurer sur l'ensemble du territoire de la collectivité la collecte des déchets ménagers et assimilés.

Elle a notamment en charge :

- La gestion de l'organisation et de l'exploitation de l'activité de collecte ;
- La promotion des collectes sélectives afin de favoriser la valorisation des déchets ;
- La gestion des contenants et des équipements de pré-collecte ;
- Le suivi post-exploitation du Centre d'Enfouissement Technique de Crégy-lès-Meaux.

La Direction de la Collecte des Déchets Ménagers assure une partie des prestations de collecte en régie et confie certaines de ses missions à des prestataires privés.

Ainsi :

- Les collectes des O.M.R, des déchets verts, des déchets extra-ménagers et des cartons sont assurées par les agents de la collectivité. Pour se faire, la D.C.D.M dispose d'un parc de 12 bennes à ordures ménagères et d'un poids lourd à bras hydraulique permettant la dépose de bennes ouvertes de 25 m<sup>3</sup> ; Dès sa création, la CAPM intégré la collecte des déchets ménagers et assimilés à ses compétences.

- Les collectes des emballages ménagers, du verre ménagers et des dépôts sauvages sont, quant à elles, assurées par des opérateurs privés dont les missions sont définies par l'attribution de marchés publics. Depuis le 1<sup>er</sup> mars 2010, la société Ourry effectue, pour la compte de la C.A.P.M., la collecte en porte à porte et en apport volontaire des déchets sélectifs et leur transport jusqu'au Centre Intégré de Traitement de Monthyon. Depuis 2012, la prestation de ramassage et de traitement de déchets issus de dépôts sauvages a été confiée à la société Aubine Veolia.

Parallèlement, la C.A.P.M assure, depuis sa création, le suivi de la post-exploitation du Centre d'Enfouissement Technique de Crégy-lès-Meaux. Cette mission est également confiée à un prestataire privé : la société EGIS Structures et Environnement.

La Direction de la Collecte des Déchets Ménagers regroupait, au 1<sup>er</sup> janvier 2013, 46 agents titulaires ou contractuels. Hormis le personnel administratif, l'effectif comprend 12 conducteurs poids lourds, 19 équipiers de collecte, 5 conducteurs P.L polyvalents, 4 agents polyvalents et un ambassadeur du tri.

Compte tenu de la taille du territoire et des besoins en communication sur la thématique de la collecte sélective des déchets, une animatrice de tri contractuelle a été recrutée en mars 2013.

Par ailleurs, un équipier de collecte contractuel a intégré le service en novembre 2013. Deux agents sont sortis des effectifs. Un équipier de collecte titulaire a été muté à la direction des espaces verts de la ville de Meaux et un ripeur-chauffeur contractuel a quitté la collectivité à la fin de sa mission.

Un travail a été engagé avec la Direction des Ressources Humaines sur la gestion prévisionnelle des emplois et compétences. Un focus a été

porté sur la formation des agents de collecte. L'objectif à moyen terme est de disposer d'un effectif croissant d'agents polyvalents pouvant assurer, à la fois, les missions propres aux postes d'équipier de collecte et de conducteur poids lourds.

Dans le cadre de cette démarche un Chauffeur-Ripeur a été titularisé en avril 2013. Par ailleurs, par le biais de la formation professionnelle, un équipier de collecte a pu obtenir son permis PL et sa FIMO après 8 semaines de stage.

### Bilan

En 2013, la quantité de déchets collectés sur le territoire est restée identique à celle de 2012 avec 25 605 tonnes.

Le tonnage des déchets verts collectés en 2013 a baissé de 2% par rapport à 2012. Pour autant comparativement aux précédentes années le tonnage global reste élevé avec un pic de production pour le mois de mai s'élevant à 525,28 tonnes. Ces déchets sont traités et revalorisés en amendement organique de bonne qualité (compost).

Le tonnage de verre collecté en apport volontaire est stable entre les années 2012 et 2013. Malgré l'installation de deux nouvelles bornes sur l'aire des gens du voyage, à Meaux, et sur le chantier du P.A.P.M à Villenoy, le taux de captage du verre ménager sur la C.A.P.M. ne s'est pas amélioré. De nouvelles pistes d'optimisation d'implantations de bornes sont actuellement étudiées en 2014.

De nombreuses actions de sensibilisation au tri sélectif ont par ailleurs été organisées, notamment auprès du jeune public. Pour autant, la qualité du tri s'est sensiblement dégradée en 2013, par rapport à l'année 2012. Les refus de tri ont augmenté passant de 15,66% à 17,01% des apports.

## ➔ Une communication spécifique pour sensibiliser les habitants au tri sélectif



Plusieurs actions de communications portant sur la collecte sélective des déchets ménagers ont été organisées lors de l'année 2013.

Un focus a été porté sur la sensibilisation des plus jeunes publics au tri sélectif. Pour se faire une animation ludique de "pêche au tri" est régulièrement proposée.

En 2013, la direction de la collecte des déchets ménagers a participé aux journées portes ouvertes des serres municipales ainsi qu'à la foire de Noël de la commune de Meaux. La D.C.D.M. a également prêté son concours à des animations sur les centres sociaux Charles Cros et Louis Aragon (Rallye cadre de vie).

Enfin, les animateurs de tri ont apporté leur contribution lors de plusieurs événements : telles que l'opération "nettoyons la nature sur le parc du Patis", la campagne de sensibilisation au tri lors du festival des Muzik'elles, et la foire gourmande.

D'autres actions de communications ont été menées par la direction de la collecte des déchets ménagers afin de répondre à des problématiques spécifiques sur certains secteurs notamment celui du centre-ville de la commune de Meaux.

Ainsi, une communication en porte à porte sur le tri des cartons a été organisée les 14-15 et 16 mai 2013 à l'attention des commerçants meldeois.

Un flyer rappelant les consignes de collecte des O.M.R en centre-ville de Meaux a été adressé aux habitants du quartier en août 2013.

Enfin un mailing a été envoyé à l'ensemble des restaurateurs disposant de terrasses installées en zone de circulation sensible pour faciliter le travail des agents de collecte.

Pour répondre aux faibles performances de tri du verre ménager sur la commune de Crégy-lès-Meaux, une campagne de sensibilisation en porte à porte a été réalisée dans les zones d'habitats collectifs en partenariat avec le S.M.I.T.O.M. Près de cent foyers ont été rencontrés. Des guides de tri, des sacs de pré-collecte ont été distribués à cette occasion.

**Le Pays de Meaux, initiateur et organisateurs d'évènements sportifs depuis 2003 et l'arrivée à Meaux du Tour de France, a organisé cette saison 19 manifestations tout en apportant son concours et son savoir-faire aux communes désireuses d'accueillir des évènements.**

### **Transfert d'équipements sportifs à la CAPM**

En 2012 et 2013, en vue de concrétiser son projet de construction d'un complexe aquatique et de loisirs sur le site Tauziet à Meaux, le Conseil Communautaire a déclaré d'intérêt communautaire plusieurs projets qui devraient se concrétiser dans les toutes prochaines années :

- La construction d'un stade de rugby, d'un stand de tir sportif et d'une piscine à Nanteuil-lès-Meaux
- Le transfert du stand de tir à l'arc au stade Corazza
- La reconstruction de la piscine Frot
- La remise à niveau de l'actuel stade de rugby.

## **Un événementiel proposé dans toutes les communes**



La volonté est de proposer puis d'organiser ses évènements sur l'ensemble du territoire du Pays de Meaux. Dans cette perspective, la 11<sup>e</sup> randonnée cyclotouriste du Pays de Meaux fut organisée samedi 5 octobre 2013 au départ et à l'arrivée de Barcy.

En 2015, Chambry accueillera un tournoi de tennis de table et Varreddes une course de VTT enfants. Le pays de Meaux proposera une animation sport de glisse dans les communes.

## **Le Pays de Meaux au service des organisateurs**

La saison 2013, le service des sports a été sollicité et a apporté son concours technique, logistique et humain à plusieurs manifestations sportives : concours de pétanque de Mareuil Lès Meaux, concours de pêche de Varreddes, course cycliste à Poincy, coupe de France de modélisme à Mareuil-lès- Meaux, tournoi de judo à Trilport.



En 2015, cette aide sera accentuée grâce à la possibilité offerte aux clubs de solliciter une demande de subvention qui sera étudié en commission sport suivant des critères de recevabilité.

## ➔ Le Semi-Marathon du Pays de Meaux



La deuxième édition s'est déroulée le 20 octobre 2013 à travers les rues de la ville de Meaux. Elle a rassemblé 1500 participants adultes et 1500 enfants ce qui a positionné tout de suite l'événement au 1<sup>er</sup> rang départemental sur la distance semi-marathon et au 1<sup>er</sup> rang dans la hiérarchie du nombre de participants (181 organisations répertoriées).

Organisé avec le concours de l'ensemble des communes du pays de Meaux et forts de près de 350 bénévoles, le semi-marathon du Pays de Meaux est aussi l'occasion de se retrouver et de fédérer les habitants du Pays de Meaux autour d'un événement.

Près de 45% des participants étaient des habitants de l'agglomération.

Divers classements entreprises, élus, familles permettent de fédérer et créer une émulation.

Le 1<sup>er</sup> challenge des écoles a vu la participation de 1500 enfants représentant plus de 30 établissements scolaires. Ce format d'épreuve est unique en France.

Le site internet permet de faire valoir au mieux l'image de l'épreuve de même qu'un plan de communication permettant proposer cet événement au plus grand nombre (ex : tenue d'un stand promotionnel sur la fête de la tarte en prunes de Nanteuil-lès-Meaux ou encore sur le marathon de Paris) est mis en place.

Outre la distance Semi-Marathon, le 5 km et le kilomètre, le challenge des écoles sera à nouveau organisé tout comme un challenge des collèges rassemblant les 8 établissements du pays de Meaux.

En écho à la prochaine création d'un challenge pédestre par étape regroupant l'ensemble des organisations sur le territoire du Pays de Meaux (le Running tour Pays de Meaux), le pays de Meaux a apporté son concours technique, matériel, humain et financier à 5 organisations :

- Les foulées de Villenoy
- Les foulées de Nanteuil Lès Meaux
- Le 10km de Meaux
- La Germinoise à Germigny l'Évêque
- Le relais Penchardais à Penchard



## ➔ Le succès de l'École Intercommunale des Sports



A la rentrée 2012, les élus de la CAPM inauguraient officiellement l'École Intercommunale des Sports, véritable structure d'éveil et d'épanouissement pour les enfants de 4 à 10 ans qui ont la possibilité d'y pratiquer de multiples activités physiques et sportives.

Fonctionnant sur le principe de l'École Municipale des sports de Meaux, cette École Intercommunale des Sports a été répartie sur trois pôles : Meaux, Nanteuil-lès-Meaux et Crégy-lès-Meaux, afin de pouvoir accueillir un nombre important d'enfants et de leur proposer le plus d'activités possibles

Les enfants, scolarisés de la Moyenne Section au CM2 durant leurs 7 années d'apprentissage, se voient proposer un fonctionnement reposant sur 3 catégories principales afin d'adapter la pratique sportive en fonction de leur âge et de leurs capacités physiques :

- Pour les 4/5 ans, les baby-sport, il s'agit de développer la motricité, la coordination et l'éveil sportif. Le temps d'activités a lieu le samedi matin sur 2 créneaux au choix : soit de 9h45 à 10h45, soit de 11h à 12h ;
- Pour les 6/7 ans, la pré-école des sports, l'objectif est d'accompagner et de finaliser le développement psychomoteur de l'enfant. Le temps d'activités a lieu le samedi matin de 9h30 à 12h ;
- Pour les 8/10 ans, l'objectif est l'apprentissage généraliste puis la spécialisation d'activités physiques et sportives. Le temps d'activités a lieu le mercredi matin de 9h30 à 12h.

L'EIS contribue à l'affirmation personnelle des enfants en leur inculquant les valeurs fondamentales que sont l'esprit d'équipe, le respect mais aussi les notions de bien-être et de plaisir.



A ce jour, l'EIS rencontre un véritable succès puisque l'on compte 740 enfants inscrits qui peuvent, outre les activités déjà proposées, profiter de stages lors des vacances scolaires, afin de découvrir toujours plus d'activités et de progresser plus rapidement dans leur apprentissage.

## Un sujet pris à bras le corps par la CAPM



### INFO

Lors du Conseil communautaire du 27 juin 2013, les élus ont émis un avis défavorable au projet de schéma départemental d'accueil des gens du voyage.

Le rapport préconise, en effet, d'étudier la possibilité, pour les communes et la CAPM, de régulariser la situation de familles installées sur des parcelles privatives non conformes.

Le territoire de la CAPM subit encore de nombreuses installations illicites de gens du voyage. Ces occupations génèrent des nuisances pour les riverains et des dégâts.

**Les élus communautaires sont saisis de ce problème récurrent :**

- Le transfert des pouvoirs de police spéciale des maires en matière de gens du voyage au Président de la CAPM est effectif (sauf pour la commune de Chauconin-Neufmontiers qui a refusé). Ainsi, toute installation illicite fait l'objet d'une demande administrative d'expulsion auprès des services de la Préfecture.
- Depuis 2012, la CAPM intervient en direction des communes afin qu'elles se protègent des stationnements illégaux. Les travaux de protection des espaces et équipements publics sont pris en charge par la CAPM. Cette décision s'inscrit dans le cadre de la solidarité communautaire. Des travaux ont été conduits dans les communes de Barcy, Chambry, Isles-lès-Villenoy, Mareuil-lès-Meaux, Meaux, Nanteuil-lès-Meaux, Penchard, Poincy, Trilport, Varreddes, Vignely et Villenoy. Cette action sera reconduite en 2015.

La CAPM intervient également en direction des communes afin qu'elles se protègent des stationnements illégaux. Les travaux de protection des espaces et équipements publics sont pris en charge par la CAPM. Cette décision s'inscrit dans le cadre de la solidarité communautaire.

Une enveloppe de 250 000 € a été dégagée. Des travaux ont été conduits dans les communes de Barcy, Chambry, Mareuil-lès-Meaux, Meaux, Nanteuil-lès-Meaux, Penchard, Poincy, Trilport, Varreddes et Villenoy. Elle sera reconduite en 2014.

L'accueil des gens du voyage figure au titre des compétences facultatives acquises par la CAPM. Sa position sur cette question est claire et affirmée depuis le début : **la CAPM respecte les obligations légales en garantissant des conditions d'accueil aux gens du voyage, tout en continuant à mener une politique ferme en matière d'occupation illégale des terrains.**

## ➔ Le déploiement du Très Haut Débit se poursuit



### INFO

En 2013, comme en 2012, les travaux se sont déroulés comme prévu à Meaux. Les travaux 2014 vont permettre à plus de 9000 logements supplémentaires d'être raccordables sur la ville. Jusqu'en 2017, date à laquelle la totalité du territoire de la ville sera couvert, des travaux auront lieu chaque année dans des quartiers différents de la ville.

Permettre aux familles et entreprises du Pays de Meaux d'accéder au très haut débit Internet devient progressivement une réalité grâce au déploiement de la fibre optique sur tout le Pays de Meaux.

Sous l'impulsion de Jean-François Copé et Olivier Morin, Vice-président de la CAPM en charge de l'économie numérique, les élus du Pays de Meaux ont fait le choix stratégique de mettre en œuvre un réseau de fibre optique couvrant 100 % du territoire des 18 communes de l'agglomération à l'horizon 2019.

Les élus considèrent, en effet, qu'un territoire performant et attractif sur le plan économique et un territoire où il fait bon vivre pour toutes les familles, passe nécessairement par un territoire en pointe sur les nouvelles technologies.

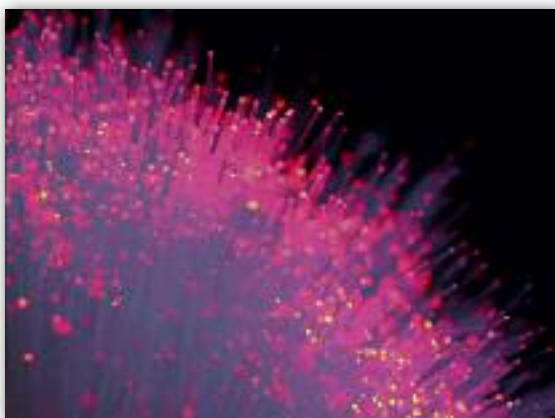
Un réseau de fibre optique se déploie déjà sur les zones d'activités de l'agglomération, permettant de faire du Pays de Meaux un territoire à haute valeur de services pour les entreprises.

Afin d'étendre ces services à l'ensemble des habitants et des entreprises, la CAPM a donc conclu une convention avec Orange pour le déploiement de la fibre optique sur l'ensemble du territoire.

L'ambition de ce projet est de fournir à l'ensemble des habitants et des entreprises du territoire un accès garanti au Très Haut Débit Internet à des coûts maîtrisés via la technologie de la fibre optique.

Cela permettra de supprimer l'existence de zones grises, dans lesquelles particuliers et entreprises n'ont accès qu'à des débits faibles, créant de ce fait une véritable fracture numérique au sein même de l'agglomération.

Dans le Pays de Meaux, les villes de Poincy et Trilport ont été concernées dès 2012. En 2013 : Villenoy et Nanteuil-lès-Meaux. D'ici 2015, les travaux auront débuté dans les 18 communes du pays de Meaux. C'est une volonté des élus que de prioriser les villes les plus en retard dans ce domaine.



## INFO

Le raccordement d'un particulier à la fibre optique sera payant s'il réside en pavillon. Il devra, en effet, prendre à sa charge le raccordement depuis la rue jusqu'à sa maison. Pour celles et ceux qui résident en immeuble, le raccordement est gratuit à ce jour, à la condition expresse que le syndic de copropriété, les bailleurs sociaux ou les associations de copropriétaires aient voté le raccordement de l'immeuble lors de leur assemblée générale annuelle.

**IMPORTANT :** Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif, sous réserves de modifications de la part de l'opérateur en fonction des études approfondies qui seront menées bien en amont des travaux.

Grâce à la convention signée avec Orange, ce projet d'envergure se fait sur fonds propres de l'opérateur, c'est-à-dire sans intervention financière de la part de la CAPM ou de la ville de Meaux. C'est donc une opportunité extraordinaire que n'ont pas manqué de saisir les élus du Pays de Meaux.

L'installation de la fibre dans les pavillons est faite par un Fournisseur d'Accès Internet (FAI), à la demande et aux frais des particuliers.

Pour les immeubles, il n'y a à ce jour pas de frais de raccordement mais le syndic ou le propriétaire (pour les cas d'immeuble mono-propriétaire) doit avoir autorisé un FAI à effectuer ces travaux. Dans les deux cas, les particuliers devront ensuite s'acquitter d'un abonnement mensuel, dont les prix varient selon les opérateurs.

### La fibre optique, pour quoi faire ?

En permettant d'augmenter le débit Internet, la fibre optique offre de nombreux avantages pour l'utilisation d'appareils ou de programmes "gourmands" en bande passante :

- Transfert et téléchargement de très gros fichiers, notamment vidéo
- TV haute définition, bientôt en 3D
- Jeux ou multimédia en réseau
- Utilisation simultanée de plusieurs ordinateurs à l'intérieur d'un même foyer.

Pour les entreprises, les avantages sont également très importants :

- Sauvegardes quotidiennes de données
- Hébergement de logiciels et de données sur des serveurs extérieurs
- Vidéo conférence, téléprésence
- Vidéosurveillance
- Communication téléphonique sur IP
- Débit garanti.

## ➔ Une place de choix dans l'action de la CAPM

La CAPM mène une politique ambitieuse en faveur de la Petite Enfance. Cela s'inscrit dans le cadre de ses actions concrètes de solidarité envers tous les habitants du Pays de Meaux, particulièrement envers les familles qui travaillent et qui ont besoin d'un soutien pour leur faciliter la vie.

Ainsi, le 10 septembre 2012, la CAPM a mis en place un nouveau service à destination des parents et des assistant(e)s maternel(le)s du territoire : **le Relais Assistantes Maternelles (RAM) communautaire du Pays de Meaux.**

Symbole de la volonté des élus d'offrir des solutions aux familles qui cherchent un mode de garde pour leur(s) enfant(s), il se compose d'un RAM centralisateur, à Varreddes, ouvert à tous et de 13 RAM de proximité, au plus proche des habitants.

Le RAM communautaire est avant tout un lieu d'accueil, où les familles, les parents et futurs parents pourront obtenir des informations sur les différents modes d'accueil, être mis en relation avec les assistant(e)s maternel(le)s, les gardes à domicile ou les services d'accueil collectifs ou familiaux, obtenir un soutien technique (contrats, formulaires, prestations...), ou simplement être écoutés et soutenus dans leur fonction de parent.

Il est également un lieu d'animation ludique pour les tout-petits et les jeunes enfants. Différents ateliers de découverte, d'éveil et temps d'animation seront organisés pour permettre aux bambins de rencontrer d'autres enfants, d'autres adultes et de partager le plaisir d'être ensemble.

Enfin, le RAM communautaire est un lieu de ressources pour les assistant(e)s maternel(le)s, gardes à domicile et candidat(e)s à l'agrément. Les professionnels y trouveront toutes les offres de garde, participeront à des ateliers récréatifs, obtiendront des informations administratives et y rencontreront et échangeront avec d'autres professionnels de la petite enfance.



### INFO

Depuis le 4 mars 2013, la Maison bleue a ouvert les portes de la Crèche multi-accueil interentreprises "Calendula", située rue Alexandre Volta, dans la zone d'activités Meaux/Poincy.

**10 places, sur les 35 que compte la structure, sont réservées à la CAPM. 2 critères sont indispensables pour la recevabilité du dossier. Les parents doivent justifier d'une habitation au sein d'une des 18 communes de la CAPM et avoir un contrat de travail supérieur à 3 mois.** D'autres critères entrent ensuite en ligne de compte, tels que la situation familiale, le caractère d'urgence et les modalités d'accueil souhaitées.



## ➔ Une action volontariste au service de la sécurité de tous

Les élus de la CAPM poursuivent leur collaboration pour œuvrer activement en matière de prévention et de lutte contre la délinquance. Le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention et de la Délinquance (CISPD) suit l'évolution et l'exécution de la Stratégie Territoriale de Prévention de la Délinquance signée avec les partenaires (le Sous-préfet de Meaux, la Police Nationale, la Gendarmerie, le Procureur de la République et les services départementaux de l'Education).

Développer la prévention auprès des publics vulnérables et tranquilliser les espaces publics sont les deux objectifs mis en œuvre via la réalisation d'actions basées sur le principe de libre adhésion des maires.

Dans le champ de l'aide aux victimes, six sessions de sensibilisations aux violences conjugales ont été organisées pour les agents des communes de la CAPM, impliquant la déléguée départementale aux droits des femmes et trois associations du territoire.

Des travaux ont été réalisés par la CAPM dans 12 communes de la CAPM désirant protéger leurs espaces publics (stades, salles des fêtes, squares, ou monuments) des implantations illicites des gens du voyage.

Une Police Municipale Intercommunale a été créée : une police à laquelle les maires pourront recourir en fonction des besoins estimés de leur commune. 4 policiers municipaux ont été recrutés. Le siège de la Police est fixé à Nanteuil-les-Meaux dans un local de 150 m<sup>2</sup> aménagé à cet effet.

Il s'agit avant tout d'une police de proximité en vue d'assurer une présence visible et rassurante pour

la population mais dissuasive pour les délinquants. Cette Police Municipale intercommunale interviendra auprès des regroupements de mineurs et jeunes majeurs qui provoquent des troubles à la tranquillité publique, aux abords des établissements scolaires, etc. Elle assure des missions de sécurité routière pour lutter contre les stationnements abusifs et les excès de vitesse.

Enfin, les agents encadreront les manifestations festives (fêtes communales, brocantes, manifestations sportives et culturelles qui le nécessiteront).

La procédure du rappel à l'ordre, un des outils dont dispose le maire pour éviter des troubles dans sa commune et apporter une réponse institutionnelle simple et rapide, se poursuit. 13 communes de la CAPM ont signé avec le Parquet le protocole portant application de la procédure. Des bilans et des partages d'expérience sont réalisés.

Une réunion d'information pour les maires sur la diversification des postes de travail d'intérêt général est en préparation. Il s'agit d'expliquer ce que sont les TIG, de définir les besoins du Parquet et du SPIP en la matière et de réfléchir sur les possibilités d'accueil des TIG dans les communes.





“

**100 délibérations, des compétences de plus en plus larges, une intervention dans toutes les communes : 2013 a été une année faste pour le Pays de Meaux.**

”

# ANNEXES





## LA CAPM INTERVIENT DANS LES 18 COMMUNES

La loi n°2010-1563 du 16 décembre 2010 portant réforme des collectivités territoriales a apporté certaines modifications au code général des collectivités territoriales (CGCT). L'article 34 de ladite loi a modifié l'article L5211-39 du CGCT en prévoyant que le rapport annuel d'activité d'un Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) devra mentionner l'utilisation des crédits engagés par l'EPCI dans chacune des communes membres. Voici donc un récapitulatif des sommes représentatives de l'effort réalisé dans chacune des communes de la CAPM en 2013 :

Communes	Population INSEE	Direction des Affaires culturelles	Patrimoine	Bibliothèques	Handicap	Musée	DFPE	Sports	CET de Grigny les Meaux
Barcy	249	1 444,22	183,34	8,20	22,72	2 102,91	123,30	10,98	5,14
Dammery	903	5 486,08	680,25	40,28	88,90	7 788,86	454,80	40,36	38,99
Chaucouin Neufmoutiers	2754	15 973,43	2 047,69	90,65	251,26	33 255,32	1 363,54	121,42	56,83
Grigny les Meaux	4339	25 168,56	3 226,20	142,83	395,87	35 030,37	2 145,34	201,28	89,54
Fabrieux	1187	6 788,70	867,71	38,41	108,47	9 894,95	578,95	51,45	24,98
Germigny l'Évoque	1357	7 833,71	1 008,88	44,87	129,80	11 058,38	673,88	59,80	28,20
Isles les Villanoy	911	5 283,87	677,36	28,99	83,12	7 682,96	452,39	40,16	18,80
Marsuil les Meaux	2241	12 967,98	1 666,26	73,77	204,46	18 023,45	1 107,82	98,80	46,25
Meaux	52223	302 509,29	38 831,11	1 773,06	4 764,78	440 998,21	23 819,38	2 302,39	1 077,73
Montceaux les Meaux	607	4 520,66	451,44	14,88	35,48	5 123,68	480,09	26,76	12,88
Nanteuil les Meaux	5454	31 633,65	4 055,24	179,53	497,68	46 054,65	2 686,39	240,45	112,55
Penchard	1055	6 120,09	784,43	34,73	96,25	8 008,03	521,58	46,51	21,77
Poligny	706	4 083,86	321,22	23,07	63,98	5 903,95	348,57	30,90	14,67
Trilbardou	662	3 781,65	484,28	21,86	59,68	5 503,62	322,45	28,74	14,65
Triport	4866	28 223,20	3 618,24	163,17	443,95	41 089,47	2 405,69	214,52	100,42
Verredes	1856	10 764,95	1 380,00	61,09	168,33	15 672,43	917,58	81,82	38,30
Vignely	260	1 508,02	193,32	8,58	23,72	2 159,49	128,34	11,46	5,57
Villanoy	4161	20 144,54	2 090,85	148,97	479,64	25 148,41	2 067,38	288,44	85,87
<b>TOTAL</b>	<b>65775</b>	<b>497 582,04</b>	<b>63 776,78</b>	<b>2 623,44</b>	<b>7 825,74</b>	<b>724 361,84</b>	<b>42 496,04</b>	<b>3 781,48</b>	<b>1 770,08</b>

Communes	Population INSEE	Service des DM	Vieilles	Direction des services techniques	Pari Auto	Propreté Urbaine	Direction Générale	Avilique	Commande Publique
Barcy	249	1 148,75	1 699,87	283,48	167,00	30,28	8,78	15,41	29,80
Dammery	903	4 245,29	6 258,86	982,89	617,09	47,86	22,75	49,53	109,88
Chaucouin Neufmoutiers	2754	12 765,19	18 735,76	2 936,26	1 847,05	113,05	68,11	148,27	327,42
Grigny les Meaux	4339	20 017,37	29 518,68	4 638,15	2 910,08	179,25	107,31	233,61	515,86
Fabrieux	1187	5 985,79	7 918,73	1 243,25	782,68	48,19	28,88	67,83	148,74
Germigny l'Évoque	1357	6 260,83	9 231,82	1 446,81	910,11	56,20	33,56	74,06	161,33
Isles les Villanoy	911	4 222,77	6 167,63	971,29	610,99	37,59	22,53	49,05	108,21
Marsuil les Meaux	2241	10 338,54	15 245,78	2 389,31	1 502,99	92,48	55,42	120,65	286,43
Meaux	52223	240 942,68	353 292,27	55 880,22	35 026,26	2 153,17	1 295,84	2 811,74	6 258,99
Montceaux les Meaux	607	2 800,81	4 128,44	647,17	400,10	25,25	15,02	32,68	72,17
Nanteuil les Meaux	5454	25 161,26	37 104,15	5 614,94	3 657,89	225,06	134,89	293,64	648,42
Penchard	1055	4 887,09	7 177,28	1 134,82	707,57	43,54	26,09	56,80	125,43
Poligny	706	3 784,96	4 768,88	747,89	470,15	28,88	17,44	37,74	84,84
Trilbardou	662	3 007,91	4 435,63	685,15	437,28	26,81	16,13	35,10	77,52
Triport	4866	22 448,61	33 103,52	5 188,23	3 263,53	300,80	120,35	261,58	578,51
Verredes	1856	8 582,39	12 626,57	1 978,85	1 244,78	78,59	45,50	99,93	220,66
Vignely	260	1 399,07	1 798,81	277,21	174,88	10,78	6,44	14,00	30,91
Villanoy	4161	19 186,19	28 207,73	4 436,37	2 790,70	171,71	100,81	224,00	484,70
<b>TOTAL</b>	<b>65775</b>	<b>395 710,86 €</b>	<b>580 536,52</b>	<b>91 451,54</b>	<b>57 527,80</b>	<b>3 539,59</b>	<b>2 121,39</b>	<b>4 618,04</b>	<b>10 157,72</b>

Communes	Population INSEE	Finances	Action Economique	Informatique	Urbanisme	TOTAL
Barcy	249	5 832,21	7 343,09	223,86	4 279,40	24 968,27
Dammery	903	21 774,09	27 131,11	790,16	15 801,42	65 496,78
Chaucouin Neufmoutiers	2754	46 180,27	80 216,40	2 886,47	47 841,16	177 124,30
Grigny les Meaux	4339	102 682,25	127 968,58	3 726,63	74 571,49	413 948,95
Fabrieux	1187	27 623,96	34 412,23	1 002,30	20 056,40	83 104,91
Germigny l'Évoque	1357	32 138,79	40 018,39	1 165,48	23 321,85	96 644,51
Isles les Villanoy	911	21 345,09	26 866,72	782,84	15 696,76	64 691,41
Marsuil les Meaux	2241	53 038,85	66 087,85	1 924,72	38 524,57	159 576,99
Meaux	52223	1 236 034,78	1 540 132,99	44 804,39	807 556,15	5 228 528,31
Montceaux les Meaux	607	14 388,17	17 300,64	521,35	10 432,10	42 642,26
Nanteuil les Meaux	5454	129 082,50	160 840,41	4 688,27	94 746,25	589 357,93
Penchard	1055	24 969,20	31 112,35	906,11	18 131,58	75 119,24
Poligny	706	16 593,91	20 872,73	602,07	12 047,62	49 116,33
Trilbardou	662	15 431,20	19 227,70	589,88	11 205,49	46 454,27
Triport	4866	115 166,07	144 998,99	4 178,25	84 620,69	349 963,90
Verredes	1856	43 935,87	54 724,07	1 584,06	31 897,83	131 141,83
Vignely	260	6 153,55	7 667,49	223,31	4 468,45	18 512,80
Villanoy	4161	98 482,45	122 708,82	3 573,75	71 532,57	296 297,60
<b>TOTAL</b>	<b>65775</b>	<b>2 880 078,54</b>	<b>3 528 548,88</b>	<b>78 649,81</b>	<b>1 474 167,67</b>	<b>10 961 428,95</b>



## En 2013, il y a eu 4 Conseils communautaires

- Le vendredi 1<sup>er</sup> février
- Le vendredi 29 mars
- Le 27 juin
- Le 12 décembre

Voici pour chaque Conseil la liste des délibérations qui ont été votées.

### **VENDREDI 1<sup>er</sup> FEVRIER 2013 à 18h30** dans les Salons d'Honneur de l'Hôtel de Ville de Meaux

#### • **Aménagement Urbain et Développement Durable**

1. Présentation du rapport sur la situation du développement durable

#### • **Finances**

2. Tenue du débat d'orientations budgétaires
3. Attribution de compensation au titre de l'année 2013
4. Approbation de la liste des Investissements 2013 avant le vote du Budget Primitif 2013

#### • **Commande Publique**

5. Création d'un groupement de commandes entre la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux et la Ville de Meaux pour la passation d'un marché pour l'acquisition d'un progiciel et de prestations de service pour la gestion, l'analyse et le suivi des opérations de dette

#### • **Petite Enfance, Enfance et Education**

6. Contrat Enfance Jeunesse : autorisation à signer la convention d'objectifs et de financement du Contrat Enfance Jeunesse élaborée entre la CAF de Seine et Marne, la Communauté d'Agglomération du Pays Meaux et la commune de TRILPORT

#### • **Aménagement Urbain et Développement Durable**

7. OPAH-RU : mise en place du conventionnement des loyers pour travaux d'économies d'énergie et autorisation au Président à signer les conventions afférentes
8. Pôle culturel : autorisation au Président à solliciter l'ouverture de l'enquête publique préalable à la Déclaration d'Utilité Publique du Projet et de l'enquête parcellaire pour les acquisitions foncières
9. Contrat Départemental de Développement Durable (C3D) : autorisation au Président à solliciter une modification du programme d'actions

#### • **Services Techniques**

10. Avenant n°2 à la convention partenariale entre la CAPM, le Syndicat des Transports d'Ile de France et les transporteurs pour l'exploitation du réseau du Pays de Meaux



- **Programme pour la 2ème Chance**  
**Passeport pour l'Emploi**

11. "Programme pour la 2ème Chance – Passeport pour l'Emploi" : autorisation au Président à signer tout acte, administratif et financier, relatif aux actions de la programmation 2013
12. "Programme pour la 2ème Chance – Passeport pour l'Emploi" : autorisation au Président à solliciter et signer des subventions au titre de l'année 2013

- **Affaires Juridiques**

13. Acquisition par la CAPM d'un ensemble immobilier sis 1 bis rue de Venise à Meaux
14. Délégations du Conseil Communautaire au Président

- **COPS**

15. Mise en œuvre de la politique intercommunale de prévention de la délinquance : autorisation donnée au Président pour solliciter, auprès du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance, l'octroi d'une subvention.

- **Ressources Humaines**

16. Tableau des effectifs 2013 : transformation de poste
17. Création d'un groupement de commandes pour l'adhésion à une convention de participation "Complémentaire risque prévoyance des agents"

**VENDREDI 29 MARS 2013 à 18h30**  
**dans les Salons d'Honneur de l'Hôtel de Ville de Meaux**

- **Finances**

1. Budget principal : compte administratif 2012
2. Budget annexe du Parc d'Activités du Pays de Meaux : compte administratif 2012
3. Budget annexe des Opérations Patrimoniales soumises à TVA : compte administratif 2012

4. Budget annexe ZAC de l'Arpent Videron : compte administratif 2012

5. Budget principal, budget annexe du Parc d'Activités du Pays de Meaux, budget annexe Opérations Patrimoniales soumises à TVA et budget annexe ZAC de l'Arpent Videron : approbation des comptes de gestion 2012

6. Budget principal : affectation du résultat 2012

7. Budget annexe du Parc d'Activités du Pays de Meaux : affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2012

8. Budget annexe Opérations Patrimoniales soumises à TVA : affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2012

9. Dotation de Solidarité Communautaire pour l'année 2013

10. Budget Primitif 2013 du budget principal

11. Budget Primitif 2013 du budget annexe du Parc d'Activités du Pays de Meaux

12. Budget Primitif 2013 du budget annexe des Opérations Patrimoniales soumises à TVA

13. Budget Primitif 2013 du budget annexe de la ZAC de l'Arpent Videron

14. Taux de fiscalité 2013

15. Subventions accordées à diverses associations pour l'année 2013

- **Sports**

16. Ecole Intercommunale des Sports : autorisation au Président à solliciter des subventions et à signer tous documents relatifs à ces opérations

- **Petite Enfance**

17. RAM Communautaire : autorisation du Président à signer la convention définissant les critères de partenariat avec le Conseil Général

- **Culture**

18. Pôle Culturel : attribution du marché au lauréat du concours de maîtrise d'œuvre



### • **Musée de la Grande Guerre**

19. Musée de la Grande Guerre : demande de subvention auprès de la DRAC Ile de France pour la résidence de l'Ensemble Calliopée

20. Musée de la Grande Guerre : demande de subventions auprès de l'Etat (DRAC/ACSE) pour l'opération "Les Portes du Temps"

### • **Développement Urbain Urbanisme**

21. Fonds Local SRU : modification du règlement

### • **COPS**

22. Première phase d'une mission de Maîtrise d'Œuvre Urbaine et Sociale pour la résorption de l'habitat illégal et précaire : approbation du plan de financement

### • **Ressources Humaines**

23. Avenant n°7 à la convention de mutualisation de services entre la ville de Meaux et la CAPM

24. Tableau des effectifs 2013 - Créations et transformations de postes

25. Programme pluriannuel d'accès à l'emploi titulaire

26. Fixation d'indemnités accessoires pour l'année 2013

**JEUDI 27 JUIN 2013 à 18h30**  
**dans les Salons d'Honneur de l'Hôtel de Ville de Meaux**

### • **Finances**

1. Subventions accordées à diverses associations au titre de l'année 2013

2. Répartition du fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) entre la CAPM et ses communes membres

### • **Commande Publique**

3. Création d'un groupement de commandes entre la Ville de Meaux et la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux pour la

passation d'un marché pour la fourniture, l'installation et la maintenance de moyens d'impression des différents services

4. Création d'un groupement de commandes entre la Communauté d'agglomération du Pays de Meaux et la Ville de Meaux pour une prestation d'assistance à la réalisation d'un diagnostic et de l'élaboration d'un plan d'actions associé en vue d'un renouvellement de convention avec le FIPHP

### • **Sports**

5. Autorisation au 1<sup>er</sup> Vice-président à signer la convention de partenariat Sportissimeaux entre la ville de Meaux et la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux

6. Déclaration d'intérêt communautaire en matière d'équipements sportifs dans le cadre de l'évolution des espaces aquatiques

### • **Musée de la Grande Guerre**

7. Musée de la Grande Guerre : demande de subvention au Conseil Général pour l'exposition temporaire Xavier JOSSO

8. Non attribué

### • **Office du Tourisme**

9. Convention d'objectifs entre la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux et l'Office de Tourisme du Pays de Meaux : Autorisation à signer l'Avenant n°2

### • **Culture**

10. Enseignement musical : proposition de tarification spéciale pour les élèves de la "Classe à Horaires Aménagés Musique" (CHAM) Collège Henri Dunant-Conservatoire de musique du Pays de Meaux

### • **Développement Urbain - Urbanisme**

11. OPAH-RU des quartiers Cathédrale et Saint Nicolas : modification du règlement d'attribution des aides financières

12. Avis sur le contrat rural de Fublaines

- **Services Techniques**

13. Aménagement des abords de la Gare de Meaux : autorisation au Président à signer la convention de financement des travaux élaborée entre le STIF et la CAPM
14. Mise en accessibilité des arrêts de bus : autorisation au Président à solliciter une subvention auprès du STIF concernant le financement de l'étude pour la mise en accessibilité des arrêts bus du réseau du Pays de Meaux

- **Affaires Juridiques**

15. Parc d'Activités du Pays de Meaux : Acquisition auprès de la Commune de Villenoy du Chemin Rural situé sur les îlots 6 et 7
16. Parc d'Activités du Pays de Meaux : Autorisation au Président à signer la convention autorisant les travaux à réaliser par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Seine et Marne à l'entrée de l'îlot 3
17. Parc d'Activités du Pays de Meaux : Implantation de C&A - Cession de l'îlot 4 au profit de la société PROLOGIS
18. Zone industrielle de Meaux : cession à la société ATPS d'une emprise d'environ 3.900 m<sup>2</sup> à prendre sur l'îlot N
19. Zone industrielle de Meaux - Ilot N : Substitution de la SCI BETHEL à Monsieur Daniel WOBOS dans le cadre de la cession d'un terrain situé rue de la Bauve
20. Zone industrielle de Meaux - Ilot I : Cession à la SCI CFHP d'un terrain situé à Meaux, rue Ampère
21. Désignation de délégué au sein de commissions
22. Liaison Douce entre Fublaines et Trilport : Acquisition par la CAPM de divers terrains nécessaires à la réalisation du projet

- **COPS**

23. Désignation d'un représentant de la CAPM au sein de l'Assemblée Générale du Conseil Départemental d'Accès au Droit de Seine-et-Marne

24. Avis sur le projet de révision du schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage

- **Action Economique**

25. ZAC Arpent Videron : autorisation au Président à signer la convention de réalisation d'un diagnostic d'archéologie préventive
26. Non attribué

- **Administration Générale  
Ressources Humaines**

27. Tableau des effectifs 2013 - Création et transformation de poste
28. Avenant n°8 à la convention de mutualisation de services entre la Ville de Meaux et la CAPM
29. Prime de fonction des personnels affectés au traitement de l'information
30. Logements de fonction - Liste des emplois et conditions d'attribution
31. Création d'une gratification pour les étudiants stagiaires

**JEUDI 12 DECEMBRE 2013 à 18h30  
dans les Salons d'Honneur de l'Hôtel de Ville  
de Meaux**

- **Finances**

1. Budget Principal - Exercice 2013 : décision modificative n°2
2. Budget annexe du Parc d'Activités du Pays de Meaux - Exercice 2013 : décision modificative n°1
3. Budget annexe ZAC de l'Arpent Videron - Exercice 2013 : décision modificative n°1
4. Approbation du Budget Primitif 2014 de l'Office de Tourisme du Pays de Meaux et de la subvention
5. Approbation de la liste des investissements 2014 avant le vote du Budget Primitif 2014

### • **Commande Publique**

6. Création d'un groupement de commandes entre la Ville de Meaux et la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux pour la passation d'un marché relatif à l'acquisition d'une solution logicielle pour la supervision du système d'information

### • **Musée de la Grande Guerre**

7. Musée de la Grande Guerre : autorisation à signer la convention de mandat établie entre Seine et Marne Tourisme et la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux concernant la vente de billets d'entrée
8. Musée de la Grande Guerre : convention d'occupation du domaine public pour l'exploitation du Café
9. Musée de la Grande Guerre : demande de subvention à la DRAC Ile de France dans le cadre de l'acquisition d'objets militaires

### • **Culture**

10. Enseignement musical : accompagnement financier des structures associatives et des communes pour la sensibilisation musicale dans les écoles au sein de la CAPM

### • **Développement Urbain Affaires Juridiques**

11. Délégations du Conseil Communautaire au Président
12. Parc d'Activités du Pays de Meaux : autorisation au Président à signer la convention prévoyant le nivellement de l'îlot 4 par la société PROLOGIS
13. Zone Industrielle de Meaux : cession à la société ATPS d'une emprise d'environ 5.640 m<sup>2</sup> à prendre sur l'îlot N

### • **COPS**

14. Mise en œuvre de la politique intercommunale de prévention de la délinquance : autorisation donnée au Président pour solliciter, auprès du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance, l'octroi d'une subvention

### • **Programme pour la 2ème Chance Passeport pour l'Emploi**

15. "Programme pour la 2ème Chance, Passeport Pour l'Emploi" : autorisation au Président à signer l'avenant n°3 au protocole d'accord de reconduction du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi
16. "Programme pour la 2ème Chance, Passeport Pour l'Emploi" : prolongation de la convention bilatérale 2011-2013
17. "Programme pour la 2ème Chance – Passeport pour l'Emploi" : autorisation au Président à signer tout acte, administratif et financier, relatif aux actions de la programmation 2014
18. "Programme pour la 2ème Chance – Passeport pour l'Emploi" : autorisation au Président à solliciter et signer des subventions au titre de l'année 2014


### • **Action Economique**

19. ZAC Arpent Videron : Avenant n°1 de la convention relative à la réalisation du diagnostic d'archéologie préventive

### • **Administration Générale Ressources Humaines**

20. Tableau des effectifs : création et transformation de poste
21. Mutuelle Prévoyance : résultat de la procédure de mise en concurrence et choix du prestataire retenu
22. Mutuelle prévoyance : fixation du montant de participation employeur
23. Avenant n°10 à la convention de mutualisation de services entre la ville de Meaux et la CAPM
24. Régime indemnitaire des agents de la CAPM : actualisation de la délibération du 28 novembre 2003
25. Mise à disposition de personnel : autorisation au Vice-Président à signer la convention
26. Logements de fonction – liste des emplois et conditions d'occupation : actualisation de la délibération du 27 juin 2013

# LA CHARTE DE LA CAPM

 **Nous, élus des 18 communes de la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux (CAPM) avons décidé, lors de notre séance du 18 juin 2003, de définir au sein d'une charte les principes fondateurs de notre projet commun.**

Le socle de notre volonté collective est l'ambition que nous partageons pour l'avenir de notre territoire, pour lequel nous nous sommes rassemblés afin de garantir une plus grande efficacité et une plus grande solidarité de l'action publique au service de nos concitoyens.

## Principes généraux et définition de l'intérêt communautaire

La Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux repose sur le principe selon lequel les compétences transférées par les communes à la CAPM sont celles que fixent la loi et les statuts, et pour lesquelles le Conseil Communautaire établit que la gestion communautaire est plus efficace qu'une gestion communale pour améliorer le niveau et la qualité de vie de ses habitants.

Son champ d'action est strictement délimité par la notion d'intérêt communautaire.

Procèdent de l'intérêt communautaire toutes les actions, équipements et zones qui, même localisés sur le territoire d'une seule commune, répondent à trois conditions :

- Concourir à l'amélioration du niveau et de la qualité de vie des habitants grâce à un développement harmonieux et durable de son territoire ;
- Intervenir au sein des compétences communautaires ;
- Respecter le principe selon lequel le Conseil Communautaire doit établir la plus grande efficacité de la gestion communautaire par rapport à la gestion communale.

Le champ de l'intérêt communautaire est précisé au sein de chaque chapitre de compétences transférées au fil du temps, qu'elles soient obligatoires, optionnelles, ou facultatives.

L'action de la CAPM est entièrement guidée par ces principes qui garantissent le respect de la spécificité des communes membres tout en

permettant un dynamisme accru et une solidarité plus affirmée de son territoire.

## Objectifs et moyens d'action

La Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux (CAPM) a pour finalité l'amélioration du niveau et de la qualité de vie de ses habitants à travers un développement harmonieux et durable de son territoire.

Dans ce but, conformément aux orientations définies par le Syndicat Intercommunal d'Études et de Programmation (SIEP) dans sa délibération du 4 décembre 1997, elle met en œuvre au service de ses habitants une politique d'emploi, d'insertion économique et sociale, et d'attractivité de son territoire grâce à des actions cohérentes dans les domaines suivants :

- Accueil et développement d'activités économiques créatrices de richesse et d'emploi ;
- Promotion des formations initiales et continues permettant l'amélioration du niveau d'éducation et de qualification professionnelle de ses habitants ;
- Entretien, gestion et réalisation d'équipements collectifs à vocation culturelle et sportive ;
- Amélioration du parc immobilier bâti en promouvant une politique d'habitat diversifié et de qualité ;
- Prévention de la délinquance ;
- Entretien et développement des infrastructures de transport et de circulation des biens, des personnes et de l'information (NTIC) ;
- Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie ;

 **En vertu des statuts de la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux, celle-ci exerce de plein droit les compétences suivantes, en lieu et place des communes membres.**

## Les compétences obligatoires

- **En matière de développement économique :**
  - Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité économique d'intérêt communautaire ;
  - Actions de développement économique d'intérêt communautaire.
- **En matière d'aménagement de l'espace communautaire :**
  - Élaboration d'un schéma de cohérence territoriale, en application de l'article L.122-4 du Code de l'Urbanisme ;
  - Création et réalisation de zones d'aménagement concerté (ZAC) d'intérêt communautaire ;
  - Organisation des transports urbains (au sens de la loi n°82-1153 d'orientation des transports intérieurs).
- **En matière d'équilibre social de l'habitat :**
  - Programme local de l'habitat ;
  - Politique du logement d'intérêt communautaire ;
  - Actions et aides financières en faveur du logement social d'intérêt communautaire ;
  - Réserves foncières pour la mise en œuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat ;
  - Action en faveur du logement des personnes défavorisées par des opérations d'intérêt communautaire ;
  - Amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées ;
  - Amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire.
- **En matière de politique de la ville dans la Communauté :**
  - Dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale d'intérêt communautaire ;
  - Dispositifs locaux d'intérêt communautaire en matière de prévention de la délinquance.

## Les compétences optionnelles

- Création, aménagement, entretien et gestion de voiries ou de parcs de stationnement d'intérêt communautaire ;
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire ;

- Actions en matière de protection et de mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie (lutte contre la pollution de l'air et les nuisances sonores, élimination et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés).

## Les compétences facultatives

- Animation et gestion des aires existantes et création d'aires nouvelles d'accueil des gens du voyage ;
- Développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication ;
- Développement de l'enseignement artistique et culturel ;
- Identification, sur le territoire communautaire, de friches industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales ou touristiques, et possibilité d'aménagement ou de reconversion de ces espaces ;
- Aménagement d'intérêt communautaire des rives de la Marne, des berges des rivières et canaux traversant le territoire communautaire ;
- Pôles d'échanges multimodaux ;
- Études relatives aux structures de petite enfance ;
- Tourisme.

# LES 18 COMMUNES DE LA CAPM

## Mairie de Barcy

Place de la Mairie - 77910 Barcy  
Tél./Fax : 01 60 44 70 16  
Horaires : le mardi et le jeudi de 10h à 12h, le samedi de 13h45 à 15h.

## Mairie de Chambry

Rue de la Ville  
77910 Chambry  
Tél. : 01 64 34 04 77  
Fax : 01 64 33 83 11  
Horaires : le lundi et le jeudi de 14h à 18h, le mardi de 9h à 12h, le vendredi de 14h à 17h, les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> samedi du mois de 9h à 12h.

## Mairie de Chauconin-Neufmontiers

Rue Pierre Charton  
77124 Chauconin-Neufmontiers  
Tél. : 01 64 33 11 18  
Fax : 01 64 33 97 54  
[www.chauconin-neufmontiers.fr](http://www.chauconin-neufmontiers.fr)  
Horaires : lundi, jeudi et vendredi, de 15h à 18h, mardi de 16h à 19h et samedi de 9h à 11h30.

## Mairie de Crégy-lès-Meaux

28, rue Jean Jaurès  
77124 Crégy-les-Meaux  
Tél. : 01 60 23 48 88  
Fax : 01 60 23 48 39  
[www.cregylesmeaux.com](http://www.cregylesmeaux.com)  
Horaires : du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h et le samedi de 10h à 12h.

## Mairie de Fublaines

24, rue Alphonse Cabon  
77470 Fublaines  
Tél. : 01 60 25 80 00  
Fax : 01 60 25 40 93  
[www.fublaines.fr](http://www.fublaines.fr)  
Horaires : le lundi et le mardi de 14h à 18h, le mercredi et le vendredi de 14h à 19h.

## Mairie de Germigny-l'Évêque

7, allée de l'Église  
77910 Germigny-l'Évêque  
Tél. : 01 64 33 01 89  
Fax : 01 64 33 86 66  
[www.germigny-leveque.org](http://www.germigny-leveque.org)  
Horaires : le lundi et le vendredi de 16h à 18h30, le mercredi, le jeudi et le samedi de 10h à 12h.

## Mairie de Isles-lès-Villenoy

58, rue de Meaux  
77450 Isles-les-Villenoy  
Tél. : 01 60 04 33 18  
Fax : 01 64 63 50 81  
Horaires : le mardi et le vendredi de 15h à 17h30, le mercredi de 9h à 12h et le samedi de 9h30 à 12h.

## Mairie de Mareuil-lès-Meaux

3, place Jean Jaurès  
77470 Mareuil-lès-Meaux  
Tél. : 01 64 33 14 27  
Fax : 01 64 33 79 47  
Horaires : le lundi de 14h à 18h, le mercredi de 9h à 12h, les mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

## Mairie de Meaux

2, place de l'Hôtel de Ville  
77100 Meaux  
Tél. : 01 60 09 97 00  
Fax : 01 60 23 25 78  
[www.ville-meaux.fr](http://www.ville-meaux.fr)  
Horaires : du lundi au vendredi de 8h30 à 18h et le samedi de 9h à 12h.

## Mairie de Montceaux-lès-Meaux

Place de la Mairie  
77470 Montceaux-lès-Meaux  
Tél. : 01 64 35 93 19  
Fax : 01 64 35 78 50  
[www.montceaux-les-meaux.mairie.com](http://www.montceaux-les-meaux.mairie.com)  
Horaires : le lundi et le mardi de 9h à 12h et de 14h à 17h, le mercredi de 8h30 à 12h et le vendredi de 8h30 à 17h.

## Mairie de Nanteuil-lès-Meaux

14, rue Benjamin Bruet  
77100 Nanteuil-les-Meaux  
Tél. : 01 60 23 06 10  
Fax : 01 60 23 45 21  
[www.nanteuil-les-meaux.fr](http://www.nanteuil-les-meaux.fr)  
Horaires : du lundi au jeudi de 9h à 12h15 et de 13h45 à 17h et le samedi de 8h30 à 12h.

## Mairie de Penchard

1, place de la Mairie - 77124 Penchard  
Tél. : 01 64 34 10 86  
Fax : 01 64 34 56 14  
Horaires : le lundi et le vendredi de 17h30 à 19h15, le mardi de 10h à 11h45 et le jeudi de 14h à 16h.

## Mairie de Poincy

31, Grande rue - 77470 Poincy  
Tél. : 01 60 09 05 50  
Fax : 01 60 09 80 09  
Horaires : le mardi de 10h30 à 12h, le jeudi et le vendredi de 16h à 18h.

## Mairie de Trilbardou

Impasse de la Mairie  
77450 Trilbardou  
Tél. : 01 60 04 90 60  
Fax : 01 60 01 90 81  
[www.trilbardou.mairie.com](http://www.trilbardou.mairie.com)  
Horaires : le lundi, le mercredi et le vendredi de 14h à 18h30.

## Mairie de Trilport

1, place de la Mairie - 77470 Trilport  
Tél. : 01 60 09 79 30  
Fax : 01 64 35 04 31  
[www.trilport.fr](http://www.trilport.fr)  
Horaires : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h et le samedi de 9h à 12h.

## Mairie de Varreddes

53 bis, rue Victor Claret  
77910 Varreddes  
Tél. : 01 64 33 18 42  
Fax : 01 60 44 07 04  
Horaires : le lundi de 16h30 à 18h, le mardi et le jeudi de 16h à 18h, le mercredi de 10h à 12h, le vendredi de 10h à 11h30 et de 16h à 18h et le samedi de 9h à 12h.

## Mairie de Vignely

19, Grande rue - 77450 Vignely  
Tél. : 01 60 01 64 40  
Fax : 01 60 61 02 99  
[www.vignely.mairie.com](http://www.vignely.mairie.com)  
Horaires : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h et le samedi de 8h30 à 12h30.

## Mairie de Villenoy

16, place Picard - 77124 Villenoy  
Tél. : 01 60 09 82 45  
Fax : 01 60 44 06 52  
[www.mairie-villenoy.fr](http://www.mairie-villenoy.fr)  
Horaires : les lundi, mardi, jeudi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 17h30, le mercredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h, les vendredi et samedi de 8h30 à 12h.



Pays  
de  
Meaux  
Communauté d'agglomération



Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux  
Hôtel de Ville - BP 227 - 77 107 MEAUX Cedex  
Tél : 01 60 09 85 61 - Fax : 01 60 23 25 78  
[www.agglo-paysdemeaux.fr](http://www.agglo-paysdemeaux.fr)